

DIAGNOSTIC DÉPARTEMENTAL PARTAGÉ
POUR LA LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LE
PROXÉNÉTISME ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS AUX
FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE

Restitution des résultats et préconisations
pour la Charente-Maritime



INTRODUCTION	1
I- MÉTHODOLOGIE ET CONDUITE DU DIAGNOSTIC	4
A. Identification et mobilisation des partenaires	4
B. Les entretiens.....	4
C. Le questionnaire en ligne.....	5
D. Les partenaires ayant contribué au diagnostic	6
E. Des données à prendre avec précaution	6
II- NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION, PROBABLE OU AVÉRÉE, IDENTIFIÉES PAR LES PARTENAIRES INTERROGÉS.....	8
III- CARTOGRAPHIE DES LIEUX ET DES FORMES DE PROSTITUTION.....	9
A. La prostitution discrète.....	11
1. Dans les appartements, maisons et hôtels	11
2. Dans les établissements de loisirs : bars et discothèques	11
3. Dans les établissements institutionnels : structures d’hébergement et hôpitaux.....	12
B. La prostitution visible.....	12
C. La prostitution contre biens ou services	13
IV- LES PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION, LEURS PARCOURS DE VIE.....	14
A. Profil des personnes en situation de prostitution identifiées	14
1. Une très grande majorité de femmes.....	14
2. Un nombre significatif de personnes jeunes, voire très jeunes	15
3. Une majorité de personnes étrangères mais une part significative de françaises....	16
B. Des parcours de vie marqués par des vulnérabilités.....	17
C. Des conditions de vie précaires.....	19
V- LES AUTRES ACTEURS DU SYSTÈME PROSTITUTIONNEL : QUELQUES DONNÉES SUR LES PROXÉNÈTES ET LES CLIENTS-PROSTITUEURS.....	20
A. Proxénétisme et traite des êtres humains à des fins d’exploitation sexuelle.....	20
1. Traite des êtres humains à des fins d’exploitation sexuelle	21
2. Proxénétisme sur mineurs.....	22

3. Proxénétisme conjugal	22
4. Proxénétisme hôtelier	23
B. Les « clients » de la prostitution	23
VI- PISTES D'ACTION À DESTINATION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION LE PROXÉNÉTISME ET LA TRAITE.....	27
Axe 1 : Diagnostic	28
Axe 2 : Partenariat et coordination	28
Axe 3 : Sensibilisation et formation	30
Axe 4 : Aller-vers	30
Axe 5 : Accueil.....	32
Axe 6 : Accompagnement.....	33
Axe 7 : Prévention	34
Axe 8 : Lutte contre le proxénétisme et le recours à la prostitution.....	35
ANNEXES	37
Annexe 1 : Les 6 points clés de la Loi du 13 avril 2016	37
Annexe 2 : Revue de presse des articles parus entre 2018 et 2021 et traitant de prostitution dans le Pas-de-Calais.....	38
Annexe 3 : Liste des structures rencontrées en entretien en Charente-Maritime	39
Annexe 4 : Questionnaire en ligne.....	40

INTRODUCTION

En 2019, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE) de Nouvelle-Aquitaine a mandaté l'Amicale du Nid pour conduire un diagnostic partagé de la prostitution en Charente-Maritime. Ce document en présente les principaux résultats.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées¹ (*les principales mesures de cette loi sont présentées en annexe 1*). L'application de cette loi se situe principalement à l'échelon départemental, avec la création de commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains (CDLP). Ces commissions sont présidées par les Préfets de département et rassemblent les représentants d'institutions publiques et des associations agréées². Elles ont deux missions : définir la stratégie de lutte contre le système prostitutionnel à l'échelle du département et étudier les demandes d'entrée dans des parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle (PSP).

En Charente-Maritime, la commission départementale a été installée en 2018. Le CIDFF 17 est agréé pour porter les PSP et accompagne actuellement plusieurs personnes dans ce dispositif. Le phénomène prostitutionnel restait cependant mal connu sur le département, c'est pourquoi les membres de la commission et la DRDFE ont souhaité mettre en place un état des lieux.

De juillet 2020 à avril 2021, l'Amicale du Nid a conduit un diagnostic partagé auprès des acteurs de terrain, en étroite collaboration avec la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) et le CIDFF 17. Parallèlement, un diagnostic portant spécifiquement sur la prostitution via Internet a été réalisé par l'association La Case, basée à Bordeaux. Les résultats finaux ont été présentés à la CDLP le 2 juillet 2021. Une restitution plus large, à destination des professionnels du territoire, a eu lieu en visioconférence le 5 juillet.

Le diagnostic partagé avait trois objectifs principaux :

- Faire remonter les situations de prostitution repérées de manière probable, ou avérée, par les professionnels de terrain.
- Identifier les ressources, les besoins, les attentes, de ces professionnels.
- Proposer des pistes d'action à la CDLP.

¹ Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032396046&categorieLien=id>

² La composition des commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains est fixée par le Décret n° 2016-1467 du 28 octobre 2016 relatif au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle et à l'agrément des associations participant à son élaboration et à sa mise en œuvre. Le décret peut être consulté ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/10/28/FDFA1621870D/jo/texte>

La collecte de données a été réalisée aux moyens d'entretiens semi-directifs et d'un questionnaire en ligne. Les données recueillies permettent d'envisager une première quantification, *a minima*, du phénomène prostitutionnel en Charente-Maritime. Elles font apparaître différents lieux et formes de prostitution et apportent des informations concernant les personnes en situation de prostitution et leurs parcours de vie. Elles font émerger des éléments d'analyse sur les autres acteurs du système prostitutionnel, proxénètes et « clients », actifs dans le département. Enfin, elles permettent d'identifier les besoins des partenaires et les bonnes pratiques existantes, aboutissant à la formulation de 24 pistes d'action à destination de la CDLP pour mieux lutter contre ce système et en accompagner les victimes.

Précaution méthodologique :

→ Ce diagnostic met en lumière l'existence de la prostitution en Charente-Maritime, via le prisme d'acteurs de terrain.

Les données recueillies sont le reflet de la vision des partenaires interrogés, de leur représentativité et de leur sensibilité au sujet de la prostitution.

Prostitution en Charente-Maritime : éléments de synthèse issus du diagnostic

192 professionnels, élus et bénévoles ont répondu au questionnaire en ligne et/ou été rencontrés en entretien (juillet 2020 – avril 2021)³.

➔ **63% de ces professionnels, élus, bénévoles déclarent avoir déjà identifié des personnes en situation ou en risque de prostitution.**

Les éléments fournis par ces acteurs permettent de poser **l'hypothèse d'a minima 172 personnes en situation de prostitution probable ou avérée sur trois ans (2018-2019-2020)**⁴.

Les partenaires interrogés se disent **globalement peu outillés** pour repérer les personnes concernées par la prostitution, aborder le sujet avec elles, les orienter et les accompagner :

87% des répondants au questionnaire en ligne s'estiment **insuffisamment outillés**.

77% déclarent n'avoir **jamais suivi de formation** sur le système prostitutionnel.

Un tiers (32%) n'avaient **pas connaissance de l'association agréée** au moment du diagnostic.

➔ **Les principaux besoins exprimés :**

68% des répondants au questionnaire en ligne souhaiteraient bénéficier d'**information et de sensibilisation** ;

52% d'**outils de prévention** ;

51% de l'**appui d'associations spécialisées** ;

43% de la mobilisation d'un **réseau partenarial** ;

36% de **formation**.

³ Voir page 6

⁴ Voir page 8

I- MÉTHODOLOGIE ET CONDUITE DU DIAGNOSTIC

Les données que nous présentons dans ce document ont été collectées auprès des professionnels, élus et bénévoles susceptibles de rencontrer des personnes en situation ou en risque de prostitution, au moyen d'entretiens semi-directifs et d'un questionnaire en ligne, entre juillet 2020 et avril 2021.

Les éléments recueillis ont été complétés par une revue de presse des articles parus entre 2018 et 2021 traitant de faits de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle en Charente-Maritime (voir annexe 2).

A. Identification et mobilisation des partenaires

La première étape a consisté à identifier les structures ciblées pour la réalisation des entretiens et la diffusion du questionnaire avec la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE). Les échanges avec la DDFE ont débuté en mai 2020. Ils ont permis d'établir une liste de partenaires à contacter pour la collecte de données.

Les structures ciblées sont des institutions publiques et des associations intervenant dans les champs d'activité suivants :

- Accueil et accompagnement social, insertion sociale et professionnelle
- Hébergement, logement
- Santé
- Education, jeunesse
- Sécurité publique
- Justice

L'objectif n'était pas d'être représentatif de la totalité des professionnels, élus et bénévoles de Charente-Maritime mais bien d'assurer un nombre de contributions suffisant au diagnostic pour que les données recueillies soient exploitables.

B. Les entretiens

15 entretiens ont été réalisés auprès de 48 professionnels. Une première série a eu lieu à La Rochelle en octobre 2020. Elle a été complétée ensuite par quatre entretiens à distance (visio-conférence ou téléphone) et deux réunions avec les acteurs des réseaux locaux de lutte contre les violences faites aux femmes, à Saintes et à Marans en janvier 2021. (La liste complète des structures rencontrées en entretien figure en annexe 3).

Ces rencontres ont été l'occasion de mieux connaître le partenariat local, (re)présenter la loi du 13 avril 2016 et la démarche de diagnostic, échanger sur le système prostitutionnel, les éventuels situations ou risques de prostitution identifiés, les besoins en termes de prévention, de repérage et d'accompagnement. Il s'agissait de faciliter l'appropriation de la démarche de diagnostic pour maximiser les chances de diffusion et de réponse au questionnaire en ligne au sein des structures et des réseaux de partenaires locaux. La prostitution étant généralement peu parlée, les entretiens avaient aussi pour objectif de la faire émerger comme un sujet d'attention pour les acteurs du territoire, et d'apporter des éléments de réflexion sur le phénomène. Ce dernier objectif s'inscrivait dans la suite de l'important travail partenarial entrepris par le CIDFF 17 suite à son agrément, pour faire connaître les parcours de sortie de la prostitution et son intervention auprès des personnes en situation de prostitution.

C. Le questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne a été envoyé par mail par la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité en juillet 2020, accompagné d'une présentation de la démarche de diagnostic. Des points réguliers ont été réalisés par téléphone et par mail avec la DDFE pour effectuer des relances ciblées en fonction des réponses déjà obtenues.

Le questionnaire, auto-administré via Google Form, était constitué de deux parties :

I- Le repérage et l'identification des personnes en risque, ou en situation de prostitution

II- L'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes en risque, ou en situation de prostitution

(Le questionnaire complet est disponible en annexe 4).

Il avait pour objectif de faire remonter deux types de données :

- Des éléments sur les risques et les situations de prostitution identifiés, de manière probable ou avérée, par les acteurs de terrain : formes et lieux de prostitution, personnes victimes du système prostitutionnel et leurs parcours de vie, présence de proxénètes et/ou de réseaux de traite des êtres humains.
- Des éléments sur les pratiques professionnelles des répondants : les ressources déployées pour la prise en charge des victimes de prostitution, les besoins, les difficultés rencontrées.

Tout comme les entretiens, le questionnaire a été conçu comme un outil de collecte de données mais aussi de sensibilisation au sujet du système prostitutionnel. De courts paragraphes d'information sur les différentes formes de prostitution, les facteurs d'entrée dans le système prostitutionnel et la loi ont été introduits. Par ailleurs, il était possible de répondre au questionnaire collectivement, en indiquant le nombre de professionnels, élus ou bénévoles consultés. Cette modalité de réponse a été pensée comme un moyen d'aborder le sujet de la prostitution en équipe, à l'échelle d'un service ou d'une structure.

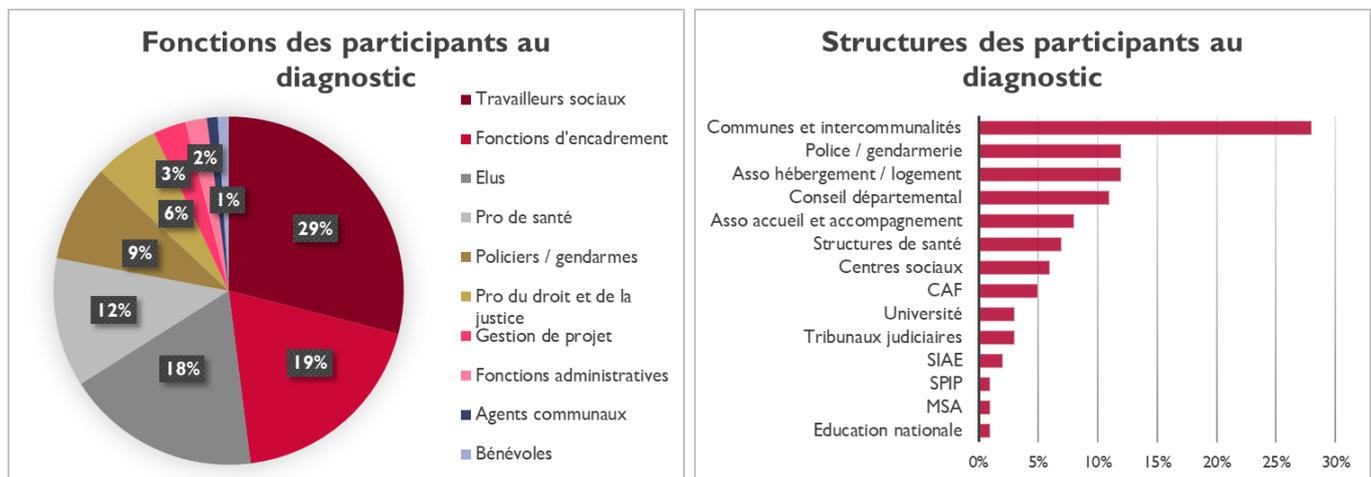
161 professionnels ont répondu au questionnaire en ligne⁵.

D. Les partenaires ayant contribué au diagnostic

Au total, ce sont 192 professionnels, élus et bénévoles qui ont participé au diagnostic en Charente-Maritime, via les entretiens et/ou le questionnaire en ligne.

Plus d'un quart sont des travailleurs sociaux (56). Les professionnels occupant des fonctions d'encadrement (chefs de service, directions) sont ensuite les plus représentés (36), suivis des élus (35), des professionnels de santé (24) et des forces de l'ordre (18).

Ces acteurs sont majoritairement issus des communes et intercommunalités (53) et d'associations d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement (40).



E. Des données à prendre avec précaution

Les données présentées dans cette étude doivent être considérées avec précaution. Elles n'ont pas de

⁵ 64 réponses ont été obtenues, dont 22 collectives. Les réponses collectives ont concerné entre 2 et 19 personnes selon les structures répondantes.

valeur absolue en dehors du contexte de ce diagnostic et ne peuvent être comparées de manière brute avec les éléments recueillis lors d'autres diagnostics, y compris lorsqu'ils ont été réalisés avec la même méthodologie, car elles ne représentent pas objectivement l'intégralité de la réalité du phénomène prostitutionnel dans les territoires étudiés.

Les éléments recueillis sont déclaratifs et comportent en cela des difficultés d'interprétation dues au fait qu'ils reflètent :

- L'intérêt porté au sujet de la prostitution, au niveau individuel pour chacun des professionnels, bénévoles, élus interrogés, mais aussi à l'échelle du département et des politiques publiques qui y sont menées.
- Les niveaux de sensibilisation et de formation des acteurs à la problématique du système prostitutionnel. Le repérage des personnes en situation ou en risque de prostitution s'avère complexe. La prostitution est rarement nommée par les personnes qui en sont victimes, et par les professionnels qui les rencontrent, du fait des nombreuses représentations qui l'entourent et qui influencent, souvent de manière inconsciente, les façons dont elle est perçue. Les réponses au questionnaire et les entretiens réalisés indiquent que tous les acteurs interrogés n'en sont pas au même stade de travail ou de réflexion sur ces représentations. Tous n'ont pas le même degré de connaissance du système prostitutionnel.
- Des faits qui ont été, pour un certain nombre d'entre eux, confiés par les personnes victimes. Les discours, et leur rapport, dépendent de plusieurs niveaux d'interprétation : ils sont nécessairement contraints par ce que les personnes victimes acceptent et/ou sont en mesure de révéler et par la capacité des professionnels à les entendre. Cette contrainte se retrouve pour toutes les violences sexistes et sexuelles. De manière générale, peu de femmes victimes de violences portent plainte (environ 18% pour les violences au sein du couple, 12% pour les viols ou tentatives de viol en France métropolitaine⁶). Cela s'explique par l'emprise exercée par les agresseurs mais aussi par la tolérance aux violences sexistes et sexuelles de notre société : les violences subies sont taboues, renvoyées à la sphère privée, les femmes victimes sont stigmatisées, la charge de la culpabilité inversée. Si cela tend à évoluer pour certaines formes de violences à l'encontre des femmes (violences conjugales notamment), ce n'est pas encore le cas pour la prostitution. Dans ce contexte, la connaissance des professionnels de la problématique est clé pour permettre aux victimes de parler de leur vécu.

En Charente-Maritime, seulement 23% des répondants au questionnaire en ligne indique avoir déjà suivi une formation sur le système prostitutionnel (46). Seuls 13% se considèrent suffisamment outillés pour aborder le sujet avec les personnes concernées et les accompagner (22).

⁶ <https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/chiffres-de-referance-violences-faites-aux-femmes>

II- NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION, PROBABLE OU AVÉRÉE, IDENTIFIÉES PAR LES PARTENAIRES INTERROGÉS

63% des professionnels, élus et bénévoles interrogés déclarent avoir déjà identifié des personnes en situation ou en risque de prostitution.

Les éléments fournis par ces acteurs permettent de poser l'hypothèse d'*a minima* 172 personnes en situation de prostitution probable ou avérée sur trois ans (2018—2019-2020).

Les données recueillies dans le cadre du diagnostic partagé nous permettent de poser les premières bases d'une quantification de la prostitution en Charente-Maritime. Les choix de calculs effectués⁷, mais aussi le fait que les 192 partenaires ayant participé à la collecte de données ne représentent par l'ensemble des acteurs de Charente-Maritime et les difficultés à repérer le phénomène prostitutionnel de manière générale – parce qu'il est lié à des activités illégales (principalement l'achat d'acte sexuel, le proxénétisme et la traite des êtres humains) et parce qu'il reste entouré de représentations qui font obstacle à la libération de la parole, tant pour les victimes que pour les professionnels qui les accompagnent – nous permettent raisonnablement de penser que le chiffre avancé dans ce rapport se situe en dessous de la réalité.

63% des professionnels, élus et bénévoles interrogés via le questionnaire en ligne et/ou lors des entretiens (soit 121) déclarent avoir déjà identifié des personnes en situation ou en risque de prostitution. Au total, sur la période 2018-2020, 226 situations de personnes concernées par la prostitution sont remontées via le questionnaire en ligne ou lors des entretiens. Après consolidation et croisement des données, nous en avons retenues 172, qui sont celles pour lesquelles nous disposons de suffisamment d'informations pour affirmer qu'il ne s'agit pas de doublon.

Ces personnes peuvent être domiciliées dans le département ou de passage. Elles peuvent être en situation de prostitution en Charente-Maritime ou dans des villes d'autres départements de Nouvelle-Aquitaine (Angoulême, Bordeaux, Niort, Poitiers), d'autres régions française (Marseille, Nice, Paris, Toulouse) voire à l'étranger (Espagne, Italie, Suisse, Gabon, Guinée, Maroc). Dans tous les cas, elles ont été en contact à un moment donné avec des structures du territoire, qu'il s'agisse des services sociaux, de santé ou des forces de l'ordre.

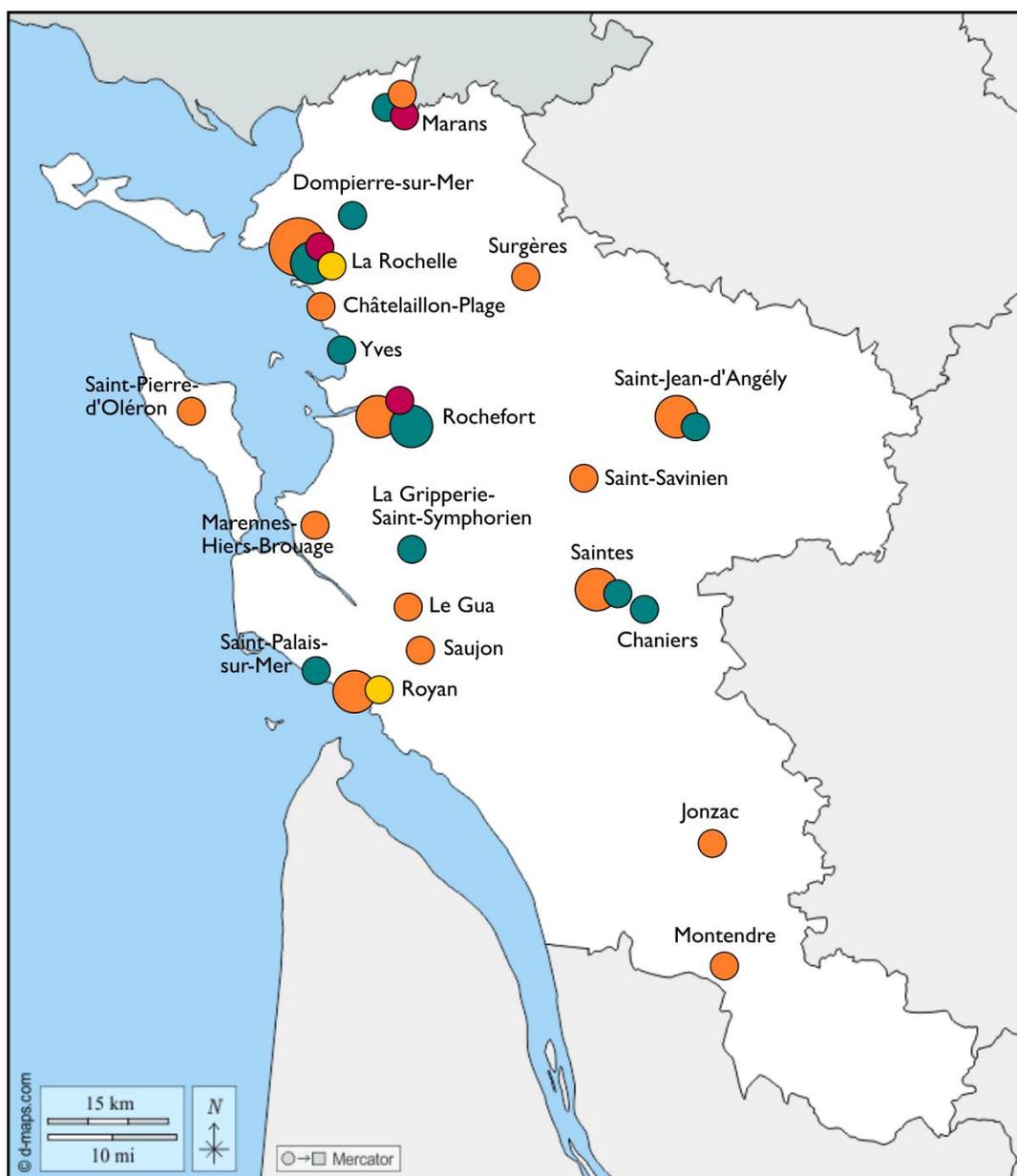
⁷ Une même situation peut avoir été renseignée plusieurs fois, par différents acteurs. Les données recueillies via le questionnaire en ligne et lors des entretiens ont été consolidées et croisées pour retirer autant que possible les doublons. Les situations pour lesquelles nous ne disposons pas de suffisamment d'information n'ont pas été retenues. En l'absence de réponse sur le nombre de personnes concernées par chaque situation, nous avons choisi de compter 1 par défaut. Lorsque la réponse comprenait plusieurs chiffres (par exemple : « 3 ou 4 »), nous avons systématiquement retenu le plus petit.

III- CARTOGRAPHIE DES LIEUX ET DES FORMES DE PROSTITUTION

La cartographie présentée dans cette rubrique permet de visualiser les lieux et les formes de prostitution identifiés par les professionnels, élus et bénévoles interrogés. Sans prétendre à l'exhaustivité, elle donne une première idée, *a minima*, de l'ampleur et de la variabilité des formes prises par la prostitution sur le département.

Toutes les personnes en situation de prostitution identifiées par les contributeurs au diagnostic ne figurent pas sur la carte. Pour certaines, le lieu de prostitution n'est pas connu ou précisé. Pour d'autres, les faits de prostitution se déroulent, ou se sont déroulés, hors du département de Charente-Maritime. Il n'est par ailleurs pas pertinent d'ajouter les cercles, des personnes pouvant être concernées par plusieurs formes et/ou lieux de prostitution.

Les formes de prostitution auxquelles nous nous référons correspondent à différentes facettes du système prostitutionnel. Elles ne diffèrent pas dans leur nature (l'achat d'un acte sexuel), qui est toujours intrinsèquement violente du fait des rapports de domination qui la structurent, ni dans leurs conséquences sur les personnes victimes. La distinction se situe au niveau des lieux de mise en relation avec les « clients » et/ou de passe. Les formes peuvent être classées en deux grandes catégories : la « prostitution visible » et la « prostitution discrète ». La prostitution est qualifiée de visible ou *outdoor*, lorsque les faits ont lieu à l'extérieur : rue, route, parking, forêt... Elle est dite discrète ou *indoor* quand elle se déroule dans des lieux clos : hôtel ou appartement, avec une mise en relation passant souvent par Internet, mais aussi bar, club, structure d'hébergement...



1 à 5 personnes en situation de prostitution
 6 à 10 personnes
 16 à 20 personnes



Lieux extérieurs : rue, route, forêt, parking



Lieux privés : appartement, maison, hôtel



Etablissements institutionnels : structure d'hébergement



Etablissements de loisirs : bar, club

Cartographie des lieux et des formes de prostitution, réalisée à partir des entretiens et du questionnaire en ligne.

A. La prostitution discrète

La majorité des situations identifiées par les partenaires interrogés relèvent de la prostitution discrète.

1. Dans les appartements, maisons et hôtels

Cette prostitution *indoor* se concentre principalement dans des locations de courte durée, du type appartements *Airbnb*. On la trouve également dans une moindre mesure dans des chambres d'hôtel et, plus rarement encore, au domicile des personnes en situation de prostitution ou des « clients ». La mise en relation passe la plupart du temps par Internet.

Il s'agit principalement d'une prostitution de passage dans le département, pour quelques jours à quelques semaines, organisée par des réseaux sud-américains et d'Europe de l'Est (*voir V-A-I-Proxénétisme et traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle*).

Des faits de prostitution plus permanents ont été identifiés dans des appartements situés dans des quartiers défavorisés de Saintes (Bellevue) et La Rochelle (La Pallice). Celle-ci concerne notamment des femmes originaires d'Afrique et possiblement d'Asie (Chine), très précaires.

Au total, une soixantaine de situations en appartement, maison ou hôtel, ont été repérées dans au moins 14 villes du département : La Rochelle, Royan, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angély, Jonzac, Montendre, Châtaillaon-Plage, Le Gua, Marans, Marennnes, Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Savinien, Saujon.

2. Dans les établissements de loisirs : bars et discothèques

Des bars et discothèques situés à La Rochelle et à Royan nous ont été signifiés comme des lieux de « recrutement » par les réseaux de proxénétisme et/ou de mise en relation avec des « clients » de la prostitution. Ces situations concernent notamment des jeunes femmes étudiantes.

Par ailleurs, une recherche Internet, par mots clés et sur les sites www.clubech.fr et www.petitfute.com (rubrique « S'amuser - sortir »), nous a permis d'établir une liste de 9 établissements que nous qualifions de « à haut risque prostitutionnel » à La Rochelle, Rochefort, Royan, Saintes, Saint-Jean-d'Angély et Vergné. Il s'agit de sex-shops avec cabines, clubs, saunas libertins et d'un salon de massage érotique. Nous ne les mentionnons pas dans ce diagnostic parce que des faits de prostitution y ont été constatés mais pour exprimer notre inquiétude quant aux risques prostitutionnels qu'ils peuvent engendrer. De l'expérience de l'Amicale du Nid, forgée à partir des témoignages des personnes qu'elle rencontre et accompagne, ce type de lieu est susceptible d'abriter des activités prostitutionnelles,

même si « la preuve de l'activité prostitutionnelle est difficile à apporter, étant donné l'apparence de légalité de ces établissements »⁸.

3. Dans les établissements institutionnels : structures d'hébergement et hôpitaux

Les établissements institutionnels peuvent être concernés par des faits de prostitution. C'est le cas de structures d'hébergement évoquées au cours du diagnostic, à La Rochelle, Rochefort et Marans. La question de la prostitution en hôpital psychiatrique a aussi été amenée lors de nos entretiens, avec des violences sexuelles repérées entre patients, dont de possible faits de proxénétisme.

B. La prostitution visible

Si elle ne représente pas la majorité des situations de prostitution identifiées en Charente-Maritime, la prostitution visible n'est pas pour autant absente du département. Au moins 34 situations ont été repérées. Il s'agit de personnes à pieds ou véhiculées (camping-cars, camions, caravanes) dans les rues et au bord des routes du département.

Les lieux identifiés sont les suivants :

- La Rochelle : port industriel, rond-point de la Pallice et secteur de la gare ;
- Dompierre-sur-Mer : rond-point de Chagnolet ;
- La Gripperie-Saint-Symphorien : route départementale 733 ;
- Saint-Palais-sur-Mer : route départementale 25 ;
- Territoire de Marans : route départementale 137 ;
- Chaniers : route nationale 141 ;
- Yves : route nationale 123 ;
- Territoires de Saint-Jean-d'Angély et de Rochefort, sans plus de précisions ;
- Saintes : la prairie de la Palu, connue pour être un lieu de rencontres entre hommes, abriterait des faits de prostitution. D'autres lieux de rencontres entre hommes ont été évoqués au cours de nos entretiens à Rochefort, Dompierre-sur-Mer et La Palmyre.

Cette prostitution visible concerne plusieurs profils de personnes :

- Des personnes étrangères exploitées par un réseau de proxénétisme d'Europe de l'Est, probablement roumain, sur le port industriel de La Rochelle.
- Des personnes étrangères isolées et en errance. Si celles-ci ne sont pas prises dans des réseaux

⁸ Danielle Bousquet et Guy Geoffroy, *Prostitution : l'exigence de responsabilité. En finir avec le mythe du « plus vieux métier du monde »*, Rapport d'information n°3334, Avril 2011.
Le rapport est consultable ici : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3334.asp>

de proxénétisme, une certaine organisation est tout de même à noter. Plusieurs d'entre elles ont indiqué aux partenaires qui les ont reçues avoir été orientées par des réseaux de passeurs, vers la gare de La Rochelle notamment, où des hommes viennent leur proposer un hébergement en contrepartie d'actes sexuels.

- Des femmes françaises isolées, grandes précaires, à la rue depuis de nombreuses années, ainsi que des jeunes femmes et hommes sans domicile fixe, concernés par de la prostitution en échange d'hébergement et de nourriture notamment.

Les professionnels rencontrés en entretien ont précisé à plusieurs reprises le fait que ces personnes avaient très peu recours aux dispositifs sociaux et de santé. La plupart du temps, seules les maraudes permettent d'établir un contact. Cela est aussi vrai pour les personnes étrangères de passage dans le département et exploitées en appartement ou en hôtel : celles-ci ne sont rencontrées que de manière fortuite, lorsque d'autres violences s'ajoutent à la prostitution (agressions, vols) et qu'elles décident de porter plainte pour ces faits, ou lors de maraude virtuelles effectuées par les associations. Ces constats soulignent la nécessité de maintenir et développer des actions d'aller-vers à destination des personnes en situation de prostitution (*voir VI- Pistes d'action à destination de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains*).

C. La prostitution contre biens ou services

Près d'un quart (22%) des situations décrites au cours des entretiens et dans le questionnaire en ligne concernent des achats d'actes sexuels au moyen de contreparties non-financières. S'ils peuvent se dérouler dans les lieux décrits précédemment, il nous semblait important de les mettre en lumière dans un paragraphe spécifique au vue de leur ampleur et du fait qu'ils ne sont souvent pas nommés comme prostitution, que ce soit par les personnes qui en sont victimes ou par les professionnels qui les rencontrent.

Dans près de la moitié de ces situations, la prostitution a lieu en échange d'un hébergement. Dans les autres cas, la compensation peut prendre la forme de nourriture, tabac, produits stupéfiants mais aussi de services tels qu'une aide à la régularisation ou l'obtention d'un contrat de travail.

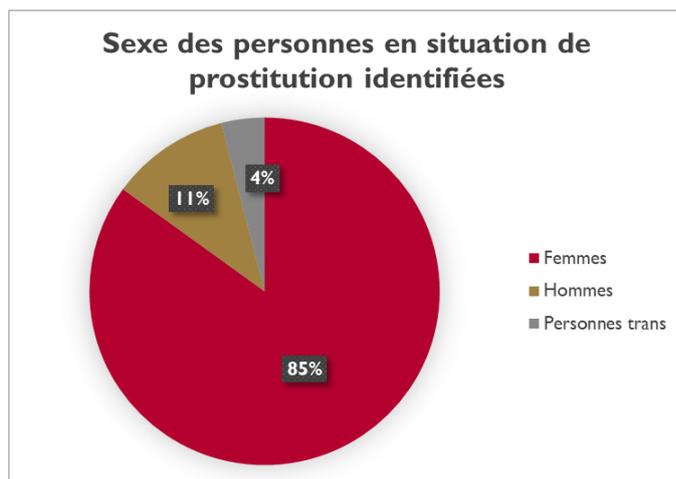
IV- LES PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION, LEURS PARCOURS DE VIE

Les prochains paragraphes se concentrent sur les personnes en situation de prostitution identifiées par les partenaires interrogés. Les données concernent leurs profils : sexe, âge, nationalité.

Les éléments recueillis nous apportent aussi un éclairage sur leurs parcours et conditions de vie, en faisant ressortir différents facteurs de vulnérabilité, clés dans la compréhension des processus d'entrée et de maintien dans le système prostitutionnel mais aussi des besoins spécifiques en termes d'accompagnement pour leur permettre d'en sortir.

A. Profil des personnes en situation de prostitution identifiées

I. Une très grande majorité de femmes



Nous avons vu plus haut que les éléments fournis par les acteurs interrogés nous permettent de poser l'hypothèse d'*a minima* 172 personnes en situation de prostitution probable ou avérée au cours des trois dernières années⁹. Ces personnes sont : 147 femmes (85%), 19 hommes (11%) et 6 personnes transidentitaires (4%).

Ces proportions, quasi identiques aux estimations nationales¹⁰, nous rappellent que la prostitution ne peut pas être considérée en dehors des rapports de domination liés au sexe et au genre qui structurent

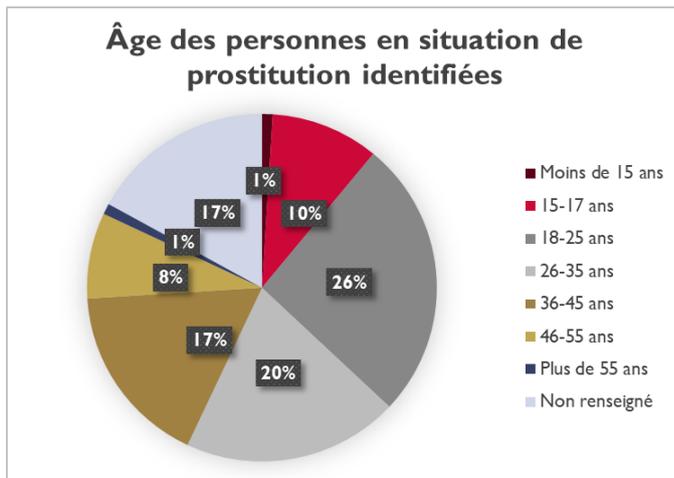
⁹ Sauf mention contraire, les pourcentages présentés dans ce paragraphe et les suivants ont été calculés sur la base des 172 personnes identifiées par les professionnels, élus et bénévoles ayant contribué au diagnostic.

¹⁰ Dans l'étude « PROSTCOST – Estimation du coût économique et social de la prostitution en France » datant de 2015, le Mouvement du Nid et Psytel donnent les estimations suivantes concernant les personnes en situation de prostitution en France : 85% de femmes, 10% d'hommes et 5% de personnes transidentitaires.

La synthèse de cette étude est consultable ici : <https://prostcost.files.wordpress.com/2015/05/prostcost-synthc3a8se-ok.pdf>

notre société : la prostitution est, de manière systémique, une violence à l'encontre des femmes¹¹. Au niveau des parcours de vie individuels, le continuum des violences sexistes et sexuelles est là aussi clairement visible : au moins un tiers des femmes identifiées au cours du diagnostic ont subi d'autres formes de violences avant l'entrée dans le système prostitutionnel (violences conjugales, violences sexuelles, mariage forcé, excision...).

2. Un nombre significatif de personnes jeunes, voire très jeunes



11% des personnes identifiées comme étant en situation de prostitution, probable ou avérée, sont mineures. 26% ont entre 18 et 25 ans. Cela monte à plus d'un tiers (37%), la part des personnes ayant 25 ans ou moins. Cette proportion correspond *a minima* à 63 jeunes repérés sur le département. 17 sont mineurs : 13 filles et 4 garçons. Concernant les jeunes majeurs, 46 situations sont remontées, dont 40 femmes et 6 hommes.

Les autres tranches d'âge représentées sont : 26-35 ans (20% des personnes identifiées), 36-45 ans (17%), 46-55 ans (8%) et plus de 55 ans (1%)¹².

Une étude plus poussée de la prostitution des jeunes nous semblerait pertinente pour mieux appréhender ce public. Bien que la prostitution des filles et garçons mineurs soient davantage visible aujourd'hui¹³, les professionnels du Conseil départemental que nous avons rencontré nous ont confié que la problématique prostitutionnelle était encore peu interrogée au niveau de la protection de

¹¹ En France, la prostitution est inscrite dans les plans interministériels de lutte contre les violences faites aux femmes depuis 2011.

¹² Nous ne disposons pas d'information concernant l'âge des 17% de personnes restantes.

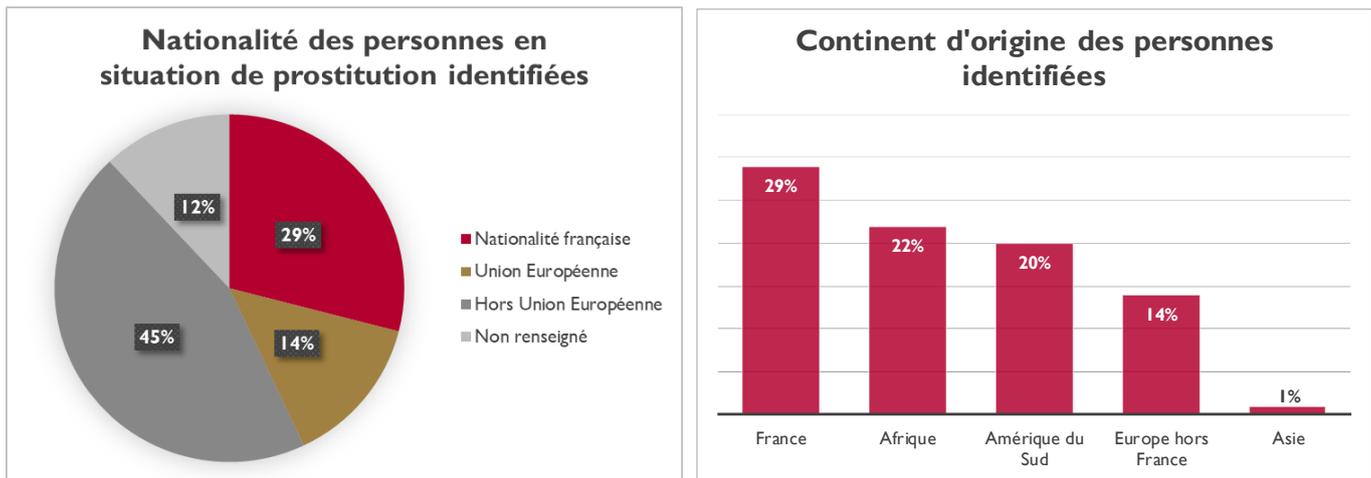
¹³ En septembre 2020, un groupe de travail interministériel sur la prostitution des mineurs a été mis en place. Le *Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs à Monsieur Adrien TAQUET, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles*, a été rendu public le 13 juillet 2021.

Le rapport est consultable ici :

<https://amicaledunid.org/ressources/rapport-du-groupe-de-travail-sur-la-prostitution-des-mineurs/>

l'enfance en Charente-Maritime. Il en va de même pour la prostitution étudiante, peu repérée par l'Université, même si quelques situations ont pu être remontées par d'autres institutions (Conseil départemental et Parquet). Plusieurs partenaires ont par ailleurs formulé une inquiétude quant aux risques auxquels sont exposés des jeunes majeurs, femmes en particulier, précaires, en sortie sèche de l'aide sociale à l'enfance et/ou souffrant de troubles psychiques.

3. Une majorité de personnes étrangères mais une part significative de françaises



59% des personnes en situation de prostitution identifiées sont étrangères. 14% viennent de l'Union Européenne (principalement Espagne et dans une moindre mesure Roumanie) et 45% de pays hors de l'Union Européenne : au moins 38 personnes sont originaires d'Afrique (Nigéria en majorité mais aussi Guinée, Gabon, Erythrée, Cameroun, Ile Maurice, Madagascar, Mali, Maroc, République Démocratique du Congo, Tchad, Tunisie), 35 d'Amérique du sud (très majoritairement Brésil mais aussi Chili et Venezuela), 6 d'Europe hors Union-Européenne (Royaume-Uni, Kosovo et autres pays d'Europe de l'Est non-précisés), 1 d'Asie (Chine).

Comparée aux données nationales, la proportion de personnes françaises apparaît non négligeables, avec 29% des situations identifiées¹⁴. Si les chiffres nationaux peuvent souffrir d'une certaine distorsion liée au fait qu'ils s'appuient principalement sur les situations de prostitution visible, nous émettons aussi l'hypothèse que les personnes de nationalité française puissent être surreprésentées dans notre diagnostic. Nous savons, de par notre expérience de l'aller-vers et de l'accompagnement des personnes en situation de prostitution, qu'elles s'adressent globalement peu aux services sociaux et de santé et, lorsqu'elles le font, elles évoquent rarement leur vécu prostitutionnel. Les raisons sont multiples : peur

¹⁴ D'après les données officielles, les personnes de nationalité étrangère représenteraient environ 90% des personnes en situation de prostitution en France.

Voir notamment le rapport de Danielle Bousquet et Guy Geoffroy pré-cité, qui reprend les chiffres de l'OCRTEH (office central de la répression contre la traite des êtres humains) de 2010.

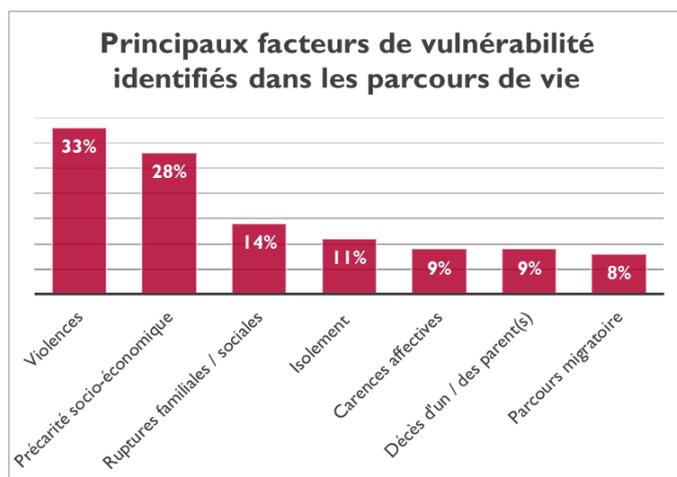
d'être stigmatisée, emprise des proxénètes, absence de couverture maladie, manque de connaissance des dispositifs et des droits, honte... Ces obstacles sont renforcés pour les personnes étrangères, en particulier lorsqu'elles sont en situation irrégulière, et plus encore lorsqu'elles sont transportées de villes en villes par des réseaux. S'ajoutent alors la barrière de la langue, les craintes liées à la situation administrative, la méconnaissance du territoire dans lequel les personnes se trouvent, l'impossibilité d'y créer des liens, l'isolement... Il semble que la prostitution de personnes étrangères en Charente-Maritime soit majoritairement une prostitution itinérante, organisée par des réseaux internationaux peu implantés localement et passant par Internet. S'agissant d'une forme de prostitution discrète et très mouvante, il n'apparaît pas incohérent que l'identification des personnes étrangères en situation de prostitution par les acteurs charentais soit relativement limitée.

B. Des parcours de vie marqués par des vulnérabilités

Nous analysons l'entrée dans le système prostitutionnel comme la conséquence d'une conjonction de facteurs fragilisants et déclenchants qui relèvent du contexte sociétal (précarité socio-économique, inégalités, violences sociales, politiques, sexistes, racistes, homophobes, transphobes...) et des parcours de vie individuels (violences déjà subies, carences affectives et éducatives, ruptures familiales et/ou sociales, isolement, errance, difficultés économiques...). Ces facteurs de vulnérabilité, combinés à la rencontre avec des personnes déjà ancrées dans le système prostitutionnel, victimes ou prostitueurs, permettent d'expliquer le début de l'engrenage.

Si l'on regarde l'ensemble des personnes en situation de prostitution probable ou avérée identifiées en Charente-Maritime au cours de ce diagnostic (soit 172), les acteurs de terrain mentionnent des facteurs de vulnérabilité dans les parcours de vie de 59% d'entre elles. Selon nous, l'absence de facteurs repérés pour les 41% de personnes restantes ne signifie pas nécessairement leur inexistence. Il est tout à fait possible que des éléments du parcours de vie ne soient pas connus des acteurs ayant reçu ces personnes ou qu'ils n'aient pas été pensés comme pouvant « faciliter » leur entrée dans le système prostitutionnel. Notons également que l'identification de certains facteurs est parfois délicate car ils peuvent aussi être des effets de la prostitution (par exemple : isolement, troubles psychologiques, addictions...). Les causes et les conséquences s'alimentent souvent dans un cercle vicieux, empêchant les personnes de s'émanciper du système prostitutionnel. Dans tous les cas, il importe de les prendre en compte dans l'accompagnement à la sortie.

Le facteur le plus cité par les partenaires interrogés est le fait d'avoir déjà subi des violences. Il revient dans un tiers des parcours de vie. Il s'agit en particulier de violences intrafamiliales et d'autres formes de violences à l'encontre des femmes telles que les violences sexuelles, les mariages forcés ou l'excision.



Le tableau ci-dessous donne à voir de manière plus exhaustive ces facteurs¹⁵.

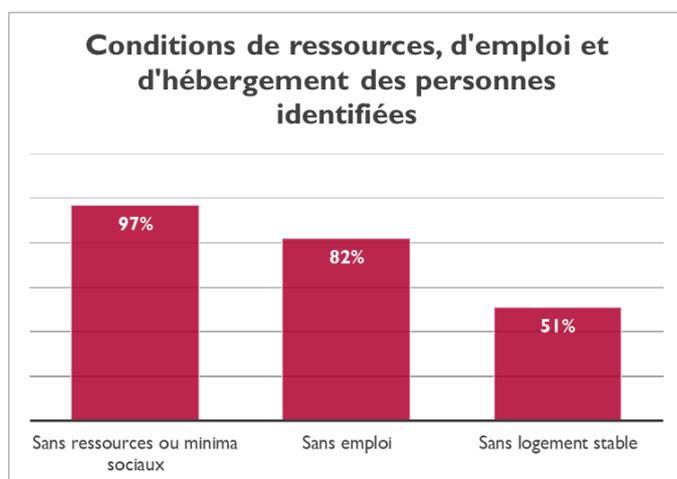
Ensemble des facteurs de vulnérabilité identifiés	59%
Violences	33%
<i>dont violences conjugales / intra-familiales</i>	12%
<i>dont mariages forcés / arrangés</i>	3%
<i>dont excision</i>	3%
<i>dont violences sexuelles</i>	2%
<i>dont exploitation domestique</i>	1%
<i>dont homophobie</i>	1%
<i>dont violences politiques</i>	1%
Précarité socio-économique	28%
Ruptures familiales / sociales	14%
Isolement	11%
Carences affectives	9%
Décès d'un / des parent(s)	9%
Parcours migratoire	8%
Absence d'éducation	6%
Fragilités / handicap psychologiques	5%
Dettes	5%
Absence de logement / rue	5%
Absence d'emploi, de perspectives professionnelles	2%
Fugues	2%
Addictions	2%
Précarité administrative	2%
Errance	1%
Placement	1%
Délinquance	1%
Addictions d'un / des parent(s)	1%

¹⁵ Les données se lisent comme suit : 33% des personnes en situation de prostitution identifiées par les partenaires interrogés ont subi des violences avant d'entrer dans le système prostitutionnel.

C. Des conditions de vie précaires

La précarité des conditions de vie peut rarement expliquer à elle seule l'entrée dans le système prostitutionnel : comme expliqué ci-dessus, il s'agit toujours d'une conjonction de facteurs de vulnérabilité. Nous venons d'ailleurs de voir qu'elle n'est pas le premier facteur repéré par les partenaires interrogés. Pour autant, la précarité économique et l'absence d'emploi et d'hébergement stable ressort massivement parmi les situations décrites en entretien et via le questionnaire en ligne.

97% des personnes pour qui des informations ont été renseignées à ce sujet sont sans ressources ou bénéficiaires des minima sociaux, 82% sont sans emploi (hors étudiants et scolaires), 51% n'ont pas de logement ou d'hébergement stable¹⁶. Ces personnes se trouvent à la rue, hébergées par le 115, dans des centres d'hébergement, des squats ou sont hébergées par des tiers (qui peuvent être des « clients » et/ou proxénètes).



¹⁶ Les pourcentages sont calculés sur la base des personnes pour lesquelles nous disposons d'informations sur ces items : 103 pour la situation financière, 107 pour la situation professionnelle et 117 concernant l'hébergement/logement.

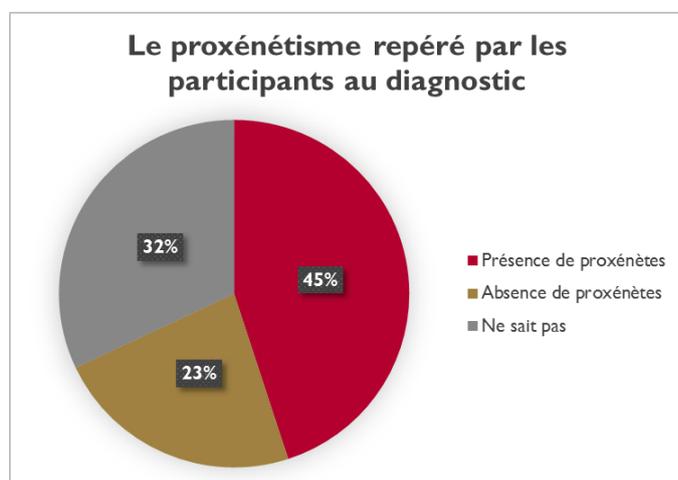
V- LES AUTRES ACTEURS DU SYSTÈME PROSTITUTIONNEL : QUELQUES DONNÉES SUR LES PROXÉNÈTES ET LES CLIENTS-PROSTITUEURS

La loi du 13 avril 2016 apporte un changement de regard sur la prostitution. Elle décentre l'attention stigmatisante portée sur les seules personnes en situation de prostitution pour considérer la prostitution comme un système de violences comprenant d'autres catégories d'acteurs. En déplaçant le regard, l'idée est aussi de transférer la responsabilité et la culpabilité des personnes en situation de prostitution, victimes de ce système, vers ceux qui les exploitent : les proxénètes et les acheteurs d'actes sexuels, que le langage abolitionniste appelle « les prostitueurs ».

Les paragraphes suivants présentent les éléments recueillis au cours du diagnostic partagé, via la revue de presse et sur Internet, illustrant la présence de proxénètes et de « clients » en Charente-Maritime.

A. Proxénétisme et traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

Le proxénétisme¹⁷ n'est pas toujours bien identifié par les acteurs interrogés au cours du diagnostic : dans un tiers des situations (32%), les partenaires déclarent ne pas savoir s'il existe ou non des proxénètes. La présence, probable ou avérée, de proxénètes est signalée dans 45% des situations, leur absence dans 23% des cas.



Du côté de la police et des parquets, les remontées concernant des faits de proxénétisme et de traite des êtres humains apparaissent limitées. La lutte contre le proxénétisme représente moins de 10% de l'activité de la DDSP (direction départementale de la sécurité publique), que nous avons rencontrée

¹⁷ La loi française (articles 225-5 et suivants du code pénal) définit comme proxénète toute personne qui :

- aide, assiste, protège la prostitution d'autrui ;
- tire profit de la prostitution d'autrui ;
- embauche ou entraîne quelqu'un pour qu'elle ou il se prostitue ;
- exerce une pression sur quelqu'un pour qu'elle ou il se prostitue.

en entretien. Elle n'intervient qu'en cas de signalement, ne disposant pas des moyens d'enquêter sur initiative dans ce type d'affaire, ou lorsque des personnes en situation de prostitution viennent porter plainte pour d'autres motifs et que les brigades identifient des faits de proxénétisme par ailleurs.

Le croisement des données du diagnostic partagé et de la revue de presse font apparaître peu de réseaux implantés dans le département. Les faits de proxénétisme qui ont lieu sur le territoire relèvent principalement de trois catégories :

- Prostitution de passage : organisation de « sex-tour » par des réseaux structurés originaires d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud.
- Proxénétisme conjugal : exploitation par le conjoint ou petit-ami, dans un cadre plus large de violences conjugales.
- Proxénétisme hôtelier, en lien avec la prostitution de passage mentionnée ci-dessus.

1. Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

Seul un réseau pouvant relever de la traite des êtres humains¹⁸ a été identifié comme basé en Charente-Maritime au cours du diagnostic. Il s'agit d'un réseau d'Europe de l'Est, probablement roumain, exploitant des femmes sur le Port industriel de la Rochelle.

Les autres réseaux de traite actifs dans le département sont des réseaux de passage : très structurés, ils organisent des « sex-tours » dans des locations de courte durée ou des hôtels, via Internet. Les personnes en situation de prostitution ne sont présentes que peu de temps avant d'être déplacées dans d'autres villes, selon un itinéraire défini à l'avance.

Il s'agit de :

- Réseaux d'Amérique du Sud : les personnes en situation de prostitution arrivent souvent en France via l'Espagne, avec un visa touristique, et voyagent généralement en train, à deux (une très jeune femme de 18-20 ans et une plus âgée). Les locations et les prises de rendez-vous avec les « clients » sont souvent organisées depuis l'Espagne. Les victimes y renvoient régulièrement de l'argent. Une série d'agressions survenues à l'automne 2020 à Royan et Rochefort ainsi qu'à Bordeaux, par des hommes se faisant passer pour des « clients », a été à l'origine de la prise de contact de femmes exploitées par ces réseaux avec la police.
- Réseaux d'Europe de l'Est : là encore l'organisation s'étend à d'autres pays européens et les

¹⁸ La loi française (articles 225-4 et suivants du code pénal) définit la traite des êtres humains comme le fait de recruter, transporter, héberger une personne afin de l'exploiter, avec l'un des moyens suivants : menaces, force, contraintes, tromperie, abus d'autorité ou de vulnérabilité. L'infraction est constituée qu'elle que soit le degré de « consentement » de la victime à cette exploitation.

femmes exploitées se déplacent la plupart du temps à deux. Elles restent quelques jours dans chaque ville, avant d'être récupérées par des hommes qui les transportent sur d'autres lieux de prostitution.

La traite nigériane, très présents dans certains territoires français, semble absente en Charente-Maritime. Pour autant, au moins 12 victimes sont accompagnées par des structures du département. Celles-ci y ont été orientées après le démantèlement de réseaux (Poitiers, Bordeaux, Nice) ou sont arrivées via le dispositif national d'accueil dans le cadre d'une demande d'asile en France.

2. Proxénétisme sur mineurs

Les partenaires interrogés et les articles de presse ne font pas remonter de réseaux exploitant des filles et garçons mineurs implantés en Charente-Maritime. En revanche, des jeunes filles charentaises sont / ont été victimes de proxénétisme dans d'autres départements français (région parisienne, Toulouse, Marseille).

L'exploitation des mineurs par la prostitution est, selon nous, un point de vigilance à avoir : rappelons que 17 filles et garçons en situation de prostitution ont été identifiés au cours du diagnostic partagé. Des parquets ayant engagé des travaux sur le sujet dans d'autres départements, franciliens notamment, font le constat que la prostitution des mineurs s'accompagne de manière quasi-systématique de faits de proxénétisme¹⁹.

3. Proxénétisme conjugal

Au moins 5 situations de proxénétisme par le conjoint ou le petit-ami ont été identifiées au cours du diagnostic partagé. La prostitution apparaît alors comme une forme de violences conjugales. Notons ici une bonne pratique des brigades de gendarmerie et de police qui ont indiqué le fait que la prostitution était intégrée dans leur canevas d'audition des femmes victimes de violences et systématiquement interrogée sur certains territoires (Saintes).

Plusieurs partenaires ont par ailleurs fait remonter des situations de mariages arrangés dans les parties les plus rurales du département (Jonzac, Saint-Jean-d'Angély) avec des hommes allant chercher, ou faisant venir via Internet, des femmes plus jeunes d'Afrique, d'Asie ou d'Europe de l'Est. Si ce phénomène est distinct de la prostitution, la frontière est mince : il s'inscrit dans le même contexte de

¹⁹ Voir notamment le diagnostic de la prostitution des mineurs conduit par l'Amicale du Nid dans le Val-d'Oise en 2020 : <https://amicaledunid.org/ressources/prostitution-des-mineur-es-dans-le-val-doise-diagnostic-partage-et-preconisations/>

domination sexiste, raciste et économique, et d'appropriation des femmes par les hommes. Plusieurs femmes concernées par ces mariages arrangés ont été reçues par nos interlocuteurs et ont témoigné être, ou avoir été, victimes de violences conjugales et d'exploitation sexuelle et domestique de la part de leur conjoint.

4. Proxénétisme hôtelier

La prostitution ayant majoritairement lieu en appartement et en hôtel, la question du proxénétisme hôtelier²⁰ se pose nécessairement (voir III-A-I *Dans les appartements, maisons et hôtels*).

Des sensibilisations à destination des hôteliers sont mises en place par les forces de l'ordre. Il importe, selon nous de les maintenir et de les étendre aux propriétaires d'appartements et autres locations de courte durée afin que les faits de proxénétisme soient signalés et que les acteurs du territoire (police et gendarmerie en partenariat avec les associations et services sociaux et de santé) puissent entrer en contact avec les personnes exploitées et leur proposer une aide à la sortie de la prostitution.

B. Les « clients » de la prostitution

Il ressort de nos entretiens avec la DDSP et le Parquet de la Rochelle que des « clients » peuvent être entendus dans le cadre d'enquête de proxénétisme mais que très peu sont verbalisés. Nous pouvons toutefois mentionner :

- 65 « clients » entendus en 2019 dans le cadre d'une affaire traitée en Vendée et ayant des ramifications en Charente-Maritime. Plusieurs compositions pénales ont été prononcées.
- 7 gardes à vue pour recours à la prostitution d'un mineur à Saintes, ayant donné lieu à une à deux poursuites.

Nous disposons de peu d'éléments renseignés par les partenaires interrogés au sujet des « clients ». Aucune donnée relative à leur profil ne se dégage, hormis le fait qu'il s'agisse exclusivement d'hommes. Il n'est pas fait mention de femmes « clientes », y compris lorsque les personnes en situation de prostitution sont des hommes ou des garçons.

Une rapide étude sur Internet nous permet de rendre plus concrète la présence de ces « clients » en Charente-Maritime. Comme nous l'avions déjà constaté au moment de notre premier diagnostic en

²⁰ La loi française (article 225-10 du code pénal) définit le proxénétisme hôtelier comme le fait de :

- Détenir, gérer ou financer un établissement de prostitution ;
- Accepter ou tolérer habituellement que des faits prostitution se déroulent à l'intérieur de son établissement ;
- Mettre à disposition des locaux ou des véhicules en sachant qu'ils seront utilisés pour des faits de prostitution.

Ile-de-France, les « clients » sont en effet très présents sur le web²¹ :

- Sur les sites spécialisés en « escorting », ils évaluent et commentent les profils des personnes en situation de prostitution. Leurs avis, précédés d'un pseudo, sont très souvent visibles et consultables publiquement sous la page des « escorts ».
- Sur les sites de petites annonces et de rencontres, leurs annonces de demande côtoient celles des offres de prostitution.

La consultation des archives des sous-forums « France » de la rubrique « Prostitution » du site Youppie.net révèle 66 discussions actives de « clients » de la prostitution, concernant 6 communes de Charente-Maritime, entre le 1^{er} janvier 2015 et le 14 avril 2016, date à laquelle les sous-forums ont été fermés. Sans inscription, nous ne pouvons pas accéder à la totalité de ces discussions. Nous avons pu néanmoins comptabiliser au moins 65 pseudos différents à partir des extraits visibles.

Concernant des contenus plus récents, sur le seul site de petites annonces g-trouve.com, dans la rubrique « Rencontres », nous avons répertorié 49 annonces de « clients » à la recherche de personnes en situation de prostitution en Charente-Maritime entre le 1^{er} mars et le 9 juin 2021²². D'après les informations de profil déclarées, toutes les annonces ont été rédigées par des hommes, d'âges variés, habitant dans des zones urbaines ou rurales du département. Les formulations, plus ou moins explicites, laissent généralement peu de doutes sur l'intention de leurs auteurs.

Nous avons également effectué deux simulations sur le tchat coco.fr, régulièrement cité par les professionnels de la jeunesse et des forces de l'ordre que nous avons rencontrés en Bretagne et en Ile-de-France. Ce tchat permet d'accéder à des discussions instantanées et localisées, en entrant ces quelques données : pseudo, âge, sexe, code postal. S'il n'est pas possible d'indiquer un âge en dessous de 18 ans, nous avons pu vérifier qu'un chiffre accolé au pseudo permettait de contourner cette interdiction. Pour nos simulations, nous avons utilisé deux pseudos (« Lili17 » et « Eva15 ») et avons indiqué habiter à La Rochelle. En quinze minutes seulement et sans autre action de notre part, une vingtaine de fenêtres de tchat se sont ouvertes la première fois, une trentaine la seconde. D'après les informations que nos interlocuteurs avaient eux-mêmes renseignées, seules trois discussions étaient engagées par des femmes, les autres provenaient d'hommes, âgés de 18 à 69 ans, originaires de Charente-Maritime mais aussi de départements limitrophes (Charente, Gironde). La majorité montrait un pseudo, un avatar ou des messages à connotation sexuelle. Dans trois cas, les utilisateurs ont explicitement sollicité un acte sexuel tarifé (via le tchat et, pour l'un d'entre eux, via son pseudo).

²¹ Amicale du Nid, *Diagnostic de la prostitution dans quatre départements d'Ile-de-France*, Décembre 2017, p. 85 à 88.

Le rapport est consultable ici :

<http://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2018/03/Diag-IdF-Version-finale-de%CC%81c2017-1.pdf>

²² Le chiffre que nous faisons apparaître ici est celui des différentes annonces répertoriées et non celui des « clients » utilisateurs du site : certaines annonces peuvent avoir été rédigées par les mêmes auteurs.

Ci-dessous quelques extraits de g-trouver.com et de coco.fr :

« Salut. De passage à La Rochelle cherche étudiante pour fellation plus extra contre rémunération, homme 45 ans bien entretenu et respectueux. »

(extrait du site www.g-trouve.com)

« Bonjour, je suis un homme doux et respectueux de 58 ans qui recherche une JF ou une étudiante black ou métisse qui veut arrondir ses fins de mois. Je recherche des rencontres intimes, de simples massages ou plus si affinités et accord réciproques. Discrétion totale demandée et assurée. Modalités à convenir, n'hésitez pas à me contacter. »

(extrait du site www.g-trouve.com)

« Homme mature agréable charmant généreux recherche femme occasionnelle ou femme désireuse de prendre roses pour joindre l'utile à l'agréable pour moment de complicité en toute discrétion. Pas de critères d'âge. »

(extrait du site www.g-trouve.com)

Benoit8 : salut

Benoit8 : peux te demander quelque chose ?

Lili17 : oui

Benoit8 : tu recherches quoi de beau ?

Benoit8 : tu rencontres ici ?

Lili17 : ça dépend tu proposes quoi ?

Benoit8 : moments sympas...

Benoit8 : je recherche rencontres pour plaisirs partagés

Benoit8 : dépend de ce que tu cherches et a envie

Benoit8 : rencontre où chacun y trouve son compte

Benoit8 : rencontres tarifées désolé d'être direct...

Benoit8 : je paye

(extrait du tchat coco.fr)

Sebastien1708 : Bonjour

Sebastien1708 : Je peux te poser une question ?

Eva15 : salut

Eva15 : oui

Sebastien1708 : Tu as quel âge ?

Eva15 : 15

Sebastien1708 : Ah mince dommage sinon je t'aurais posé une autre question

Eva I 5 : quoi ?

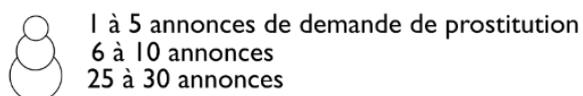
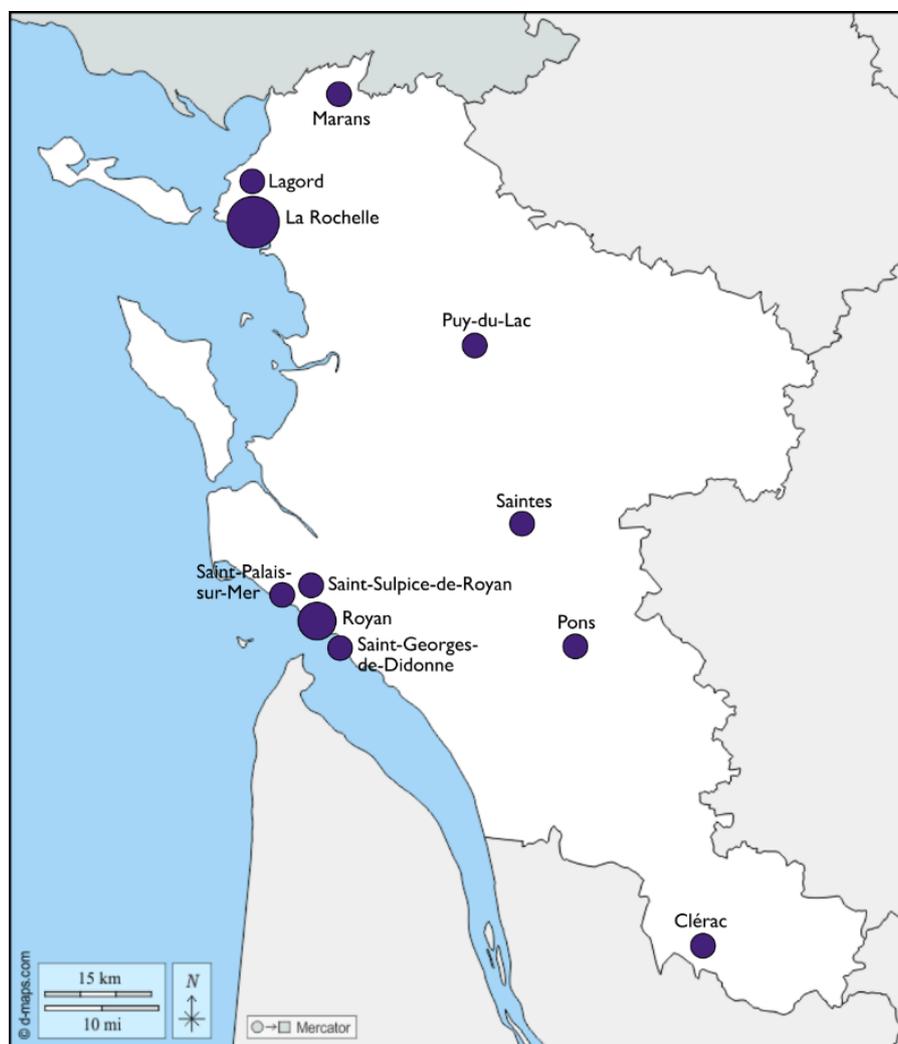
Sebastien I 708 : Bah tu es mineure donc bon... C'est un peu risqué

Sebastien I 708 : Je vais te la poser mais tu n'es pas obligée d'y répondre t'inquiète pas

Sebastien I 708 : Juste pour savoir, combien prendrais-tu si tu devais faire une fellation ?

(extrait du tchat coco.fr)

La cartographie présentée ci-dessous fait apparaître les villes mentionnées dans les 49 annonces comptabilisées sur g-trouve.com. Elle permet d'illustrer, de manière très partielle, la présence des « clients » sur le département de la Charente-Maritime, « clients » sans lesquels, rappelons-le, le marché de la prostitution n'existerait pas.

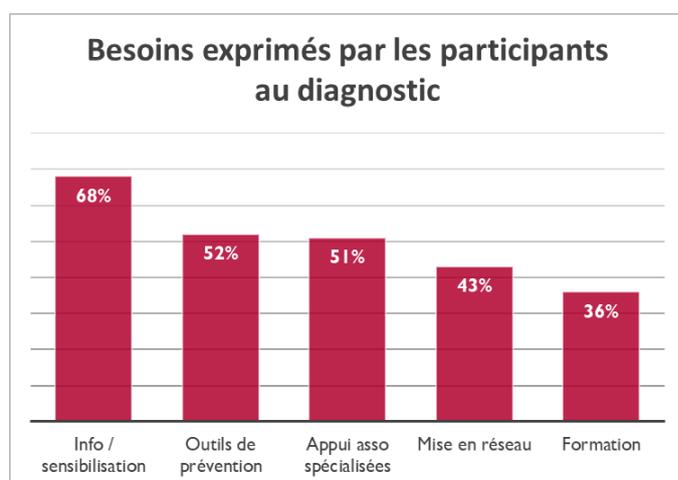


Cartographie réalisée à partir des 49 annonces répertoriées sur le site g-trouve.com.

VI- PISTES D'ACTION À DESTINATION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION LE PROXÉNÉTISME ET LA TRAITE

63% des 192 professionnels, élus et bénévoles ayant participé à l'étude ont déjà identifié des personnes en situation ou en risque de prostitution. Lorsque l'on agrège les situations rapportées par chacun des partenaires interrogés, la prostitution se dessine bel et bien comme un phénomène existant en Charente-Maritime, avec une ampleur non négligeable. Les entretiens et le questionnaire nous ont permis de poser l'hypothèse basse de 172 personnes en situation de prostitution probable ou avérée au cours des trois dernières années (2018-2019-2020). Ce chiffre, qui sous-estime sans doute la réalité, vient confirmer la pertinence d'agir au niveau départemental pour lutter contre le système prostitutionnel.

Au-delà de la cartographie du phénomène prostitutionnel, le diagnostic avait aussi pour objectif de recenser les ressources existantes et les besoins des partenaires mobilisés. 87% des répondants au questionnaire en ligne s'estiment insuffisamment outillés pour prévenir, repérer, aborder le sujet de la prostitution avec les personnes concernées et les accompagner. Elles/ils ont exprimé des besoins en termes d'information et de formation, d'outillage pour agir en prévention, de soutien et de partenariat.



Ce recueil de besoin nous a permis de formuler 24 pistes d'action, réparties en 8 grands axes, à présenter à la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite. Beaucoup sont en réalité déjà des bonnes pratiques, développées et expérimentées par des acteurs du département sur une localité et/ou pour une période donnée, qui mériteraient d'être poursuivies et déployées à plus grande échelle.

Axe 1 : Diagnostic

- Approfondir le diagnostic sur la prostitution des jeunes, notamment des mineurs et des étudiants

26% des personnes en situation de prostitution identifiées au cours du diagnostic sont âgées de 18 à 25 ans, 11% sont mineures. Cette problématique reste cependant peu interrogée et identifiée par les professionnels des services spécialisés que nous avons rencontrés (Conseil départemental, Education nationale, Université). Alors qu'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles, a annoncé la mise en place d'un plan national de lutte contre la prostitution des mineurs à l'automne 2021, il serait intéressant d'approfondir notre état des lieux pour mieux appréhender la prostitution des jeunes en Charente-Maritime, en partenariat avec les institutions citées ci-dessus.

Axe 2 : Partenariat et coordination

- Intégrer systématiquement la question de la prostitution dans les réseaux, dispositifs et protocoles de lutte contre les violences faites aux femmes

85% des personnes en situation de prostitution identifiées au cours du diagnostic partagé sont des femmes. 100% des « clients » mentionnés par les partenaires interrogés sont des hommes. Lorsque l'on regarde les parcours de vie décrits par les participants au diagnostic, les violences sexistes et sexuelles reviennent comme un des facteurs de vulnérabilité les plus cités pour expliquer l'entrée dans le système prostitutionnel. Ces éléments nous rappellent que la prostitution fait partie du continuum des violences à l'encontre des femmes, tant au niveau sociétal qu'individuel. En France, la prostitution est officiellement reconnue comme une violence sexiste et sexuelle depuis 2011, date à laquelle elle a été prise en compte dans les plans interministériels de lutte contre les violences faites aux femmes. L'analyse de la prostitution comme une violence systémique à l'encontre des femmes a été confirmée par la loi du 13 avril 2016. Il apparaît donc cohérent de lier le travail partenarial de lutte contre le système prostitutionnel aux actions mises en place contre les autres formes de violences sexistes et sexuelles. En Charente-Maritime, la problématique prostitutionnelle est déjà intégrée aux sujets traités par le comité technique départemental de coordination des réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes, que nous avons rencontré au cours de notre diagnostic et qui a joué un rôle important dans la réussite de ce dernier. Cela pourrait être décliné au niveau des réseaux locaux.

- Poursuivre l'information sur l'intervention de l'association agréée et son périmètre d'action

Le CIDFF 17 est agréé pour porter les parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle sur le département. Plusieurs personnes sont déjà accompagnées dans ce dispositif. Suite à son agrément, l'association a entrepris un important travail partenarial pour présenter son action. Un tiers des partenaires interrogés au cours du diagnostic ont cependant déclaré ne pas avoir

connaissance de l'association agréée en Charente-Maritime. Plusieurs nous ont par ailleurs confié avoir des difficultés à appréhender les modalités d'orientation vers ce dispositif. Il importe donc, selon nous, de poursuivre le travail d'information à ce sujet.

- Développer des relais pour l'accueil et l'orientation des personnes en situation de prostitution en dehors de Le Rochelle et Saintes

Les actions du CIDFF 17 sont aujourd'hui principalement concentrées autour de ces deux villes. Pour des raisons multiples, les personnes en situation de prostitution peuvent être contraintes dans leur mobilité (précarité économique, sociale, administrative, pression des réseaux, méconnaissance du territoire mais aussi manque de moyens de transports ou de garde d'enfants, notamment en zone rurale) et rencontrer des difficultés pour recourir aux services sociaux. Des relais partenariaux locaux, prenant notamment appui sur les réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes, pourraient en améliorer l'accessibilité.

- Renforcer le maillage partenarial sur la traite des êtres humains, autour des dispositifs spécifiques existants

75% des victimes de traite des êtres humains (TEH) prises en charge par les associations aujourd'hui en France sont victimes d'exploitation sexuelle²³. L'accompagnement de ces personnes vers la sortie de l'emprise ne peut se faire qu'au moyen d'un partenariat resserré sur tous les axes de l'insertion sociale (juridique, santé, hébergement, emploi, logement) et prenant en compte les violences vécues et leurs spécificités en termes de rapport sociaux de sexe. En Charente-Maritime, ce partenariat pourrait se développer autour d'un dispositif existant, porté par la Fondation Diaconesses de Reuilly. Depuis 2017, celle-ci a acquis une expertise dans l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes de TEH qui a abouti à l'ouverture de places d'hébergement d'urgence spécialisées.

- Cartographier l'offre de soin psychologique sur le département et développer les partenariats sur cette axe

La prostitution, qu'elle ait lieu dans le cadre de la TEH ou non, a des conséquences importantes sur la santé des personnes : santé physique, santé sexuelle, santé psychique²⁴. Si le département a été décrit comme plutôt « bien doté » en termes de soin à destination des personnes précaires, plusieurs partenaires ont souligné la nécessité de développer des solutions de prise en charge psychologique sur le long terme. Un travail de cartographie de l'offre de soin en psycho-traumatologie a déjà été engagé

²³ ONDRP et MIPROF, *La traite des êtres humains en France, profil des victimes suivies par les associations en 2019*

Les résultats de l'étude sont consultables ici : <https://amicaledunid.org/actualites/la-traite-des-etres-humains-en-france-en-2019-3-4-a-visee-dexploitation-sexuelle/>

²⁴ Un aperçu, non exhaustif, de ces conséquences est disponible en page 8 du guide de l'Amicale du Nid : « Prostitution, osons en parler – Points de repères à l'usage des professionnels ».

Le guide est consultable ici : <https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2021/03/GUIDE-V2-web.pdf>

en Charente-Maritime, sous l'impulsion du comité technique de coordination des réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes et avec un financement de l'ARS (agence régionale de santé), pour mieux répondre aux besoins des femmes victimes de violences conjugales. Cette action sera utile pour l'accompagnement des personnes en situation de prostitution et pourra servir au développement de partenariats sur cet axe.

Axe 3 : Sensibilisation et formation

- Former les professionnels susceptibles de rencontrer des personnes en situation de prostitution pour mieux repérer, aborder le sujet, orienter et accompagner

77% des répondants au questionnaire en ligne déclarent n'avoir jamais suivi de formation sur le sujet de la prostitution. De manière générale, nous faisons le constat qu'elle est très peu intégrée dans les formations initiales, même si cela tend à évoluer dans le secteur social depuis la loi du 13 avril 2016 qui prévoit l'inclusion d'un module sur la prostitution dans le référentiel de formation des travailleurs sociaux. Or, la prostitution, plus encore que toute autre forme de violence à l'encontre des femmes, suscite nombre de tabous, fantasmes et idées reçues, renforcés par les productions médiatiques et culturelles. L'identification de la problématique et, surtout, le fait de pouvoir en parler passent par la mise au travail des représentations de chacun. Proposer des formations aux professionnels de Charente-Maritime nous semble être une étape fondamentale pour mieux comprendre la réalité du système prostitutionnel et la nécessité d'aborder le sujet avec les personnes qui en sont victimes mais aussi pour renforcer les possibilités de prise en charge et le maillage territorial autour de cette problématique.

- Sensibiliser les partenaires intervenant dans les démarches administratives et d'insertion

Plus largement, il apparaît important de sensibiliser l'ensemble des institutions amenées à intervenir dans les démarches d'insertion. Les personnes en situation de prostitution sont régulièrement confrontées à des difficultés dans leurs démarches, liées à une méconnaissance de la loi et du système prostitutionnel qui peuvent entraîner une incompréhension, voire une stigmatisation à leur encontre. Un travail de plaidoyer conséquent est déjà mené par le CIDFF 17 pour informer les partenaires impliqués dans les parcours de sortie de la prostitution (Pôle emploi, CAF, banques...).

Axe 4 : Aller-vers

- Former les équipes de maraudes existantes au repérage des personnes en situation de prostitution

Nous avons évoqué le fait que les personnes en situation de prostitution dans la rue et aux bords des routes n'avaient généralement pas recours aux dispositifs sociaux et de santé. Dès lors, le seul point

de contact réside dans les actions de maraudes. Plusieurs dispositifs existent déjà dans le département (SAMU social, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité...). Il nous semble important d'inclure leurs équipes dans les formations qui pourront être proposées sur le système prostitutionnel.

- Développer des actions d'aller-vers spécifiques, en présentiel et via Internet

Au-delà de la formation des équipes de maraudes existantes, des dispositifs spécifiques pourraient être développés pour aller vers la trentaine de personnes en situation de prostitution visible identifiées. Par ailleurs, le diagnostic Internet réalisé par La Case parallèlement à notre diagnostic partagé a été conduit sur la base de maraudes virtuelles. Il a montré leur pertinence pour entrer en contact avec les personnes en situation de prostitution via Internet, qui représentent la majorité des situations identifiées sur le département. Cela fait plusieurs années que l'Amicale du Nid met en place des aller-vers de ce type dans les territoires où elle intervient, avec l'envoi de SMS et de messages personnalisés via des applications, sites et réseaux sociaux. Si le taux de retour semble peu élevé comparativement au temps investi dans la collecte des données de contact et la rédaction des messages (moins de 7% sur l'ensemble des messages envoyés par l'Amicale du Nid en 2020²⁵), les réponses reçues de la part de personnes se posant des questions ou souhaitant obtenir de l'aide permettent d'engager des échanges par téléphone ou dans les locaux de l'association et de créer un premier lien.

- Poursuivre les projets de réduction des risques permettant d'entrer en lien sur les questions de santé

La santé constitue souvent une porte d'entrée pour aller-vers les personnes concernées par la prostitution et aborder le sujet avec elles. C'est sous cet angle, et celui plus spécifique de la réduction des risques (RDR), que l'association AIDES intervient en Charente-Maritime, dans le cadre d'un projet sur l'autonomie à la santé des femmes et personnes trans' en situation de prostitution. La RDR constitue un aspect fondamental de l'accompagnement des personnes enfermées dans le système prostitutionnel. En 2017, dans le cadre de l'application de la loi du 13 avril 2016, le gouvernement a publié un décret définissant un référentiel national de réduction des risques à destination des personnes en situation de prostitution²⁶. Celui-ci prend en compte l'ensemble des conséquences de la prostitution sur la santé physique, psychique et sexuelle, ainsi que l'information sur les droits, allant bien au-delà de la prévention des infections sexuellement transmissibles traditionnellement attachée aux actions de RDR.

²⁵ Amicale du Nid, *Rapport d'activité 2020*

Le rapport d'activité est consultable ici :

<https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2021/07/Rapportdactivite-Amicaledunid2020-web.pdf>

²⁶ Décret n° 2017-281 du 2 mars 2017 approuvant le référentiel national de réduction des risques en direction des personnes prostituées et complétant le code de la santé publique : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034134336>

- Produire des documents de communication en plusieurs langues pour informer les personnes de leurs droits et des possibilités d'orientation

Afin de faciliter l'information sur les droits et l'orientation des personnes vers les dispositifs correspondant à leurs besoins, plusieurs professionnels, notamment au niveau des forces de l'ordre, ont évoqué le besoin d'être outillés avec des supports de communication, en plusieurs langues, pouvant être laissés aux personnes à l'issue d'entretiens ou d'auditions. Une réflexion a été engagée à ce sujet par le CIDFF 17, qui projette par ailleurs de produire des affiches d'information qui pourront être diffusées dans les locaux de ses partenaires.

Axe 5 : Accueil

- Développer des lieux d'accueil de jour à destination des femmes en errance pour la prévention, le repérage et l'information sur les droits

Dans plusieurs départements où elle est implantée, l'Amicale du Nid a pu constater la pertinence d'intervenir au sein des accueils de jour pour faire de la prévention de la prostitution, repérer les personnes concernées par cette problématique et les informer de leurs droits. Là encore, il serait intéressant d'inclure les professionnels travaillant dans ces dispositifs dans les formations qui pourront être proposées. Les partenaires que nous avons rencontrés nous ont cependant fait part du fait que les femmes très précaires et en errance, particulièrement exposées au risque prostitutionnel, venaient peu dans les accueils de jour mixtes, notamment parce qu'elles ne s'y sentent pas toujours en sécurité. Le développement d'un accueil de jour spécifique, à destination de ce public, sur le département participerait à la lutte contre le système prostitutionnel.

- Questionner systématiquement la prostitution lors des auditions de femmes victimes de violences par la police et la gendarmerie

Une des formes de proxénétisme implantée dans le département et remontée au cours du diagnostic est le proxénétisme dans le cadre de violences conjugales. Les professionnels des forces de l'ordre rencontrés sur le territoire de Saintes ont expliqué avoir intégré la question de la prostitution dans leur canevas d'audition lorsqu'ils reçoivent des femmes victimes de violence. La prostitution, comme les autres formes de violences sexuelles, n'est souvent pas abordée spontanément par les personnes concernées, y compris lorsqu'elles sont victimes d'autres formes de violences (physiques, psychologiques...). Poser la question reste, selon nous, le meilleur moyen de repérage et le faire systématiquement, dans le cadre plus large d'un canevas d'audition par exemple, peut permettre de dédramatiser le sujet que ce soit auprès des personnes rencontrées ou des professionnels qui les reçoivent.

- Intégrer systématiquement la prostitution dans les questionnaires de premier accueil

Cette bonne pratique pourrait être étendue à d'autres formes d'entretien faisant l'objet de questionnaire de pré-accueil, en particulier dans le cadre de structures de santé. La santé constitue, nous l'avons vu, une porte d'entrée intéressante pour nouer un premier contact et aborder le sujet de la prostitution avec les personnes concernées. Celles-ci n'étant parfois reçues qu'une seule fois par les professionnels soignants dans des structures n'assurant pas nécessairement de suivi (pour un dépistage ou une contraception d'urgence par exemple...), poser la question lors du premier accueil apparaît important pour pouvoir proposer une orientation adaptée.

Axe 6 : Accompagnement

- Renforcer les moyens dédiés à la prise en charge des personnes en situation de prostitution, dans le cadre du PSP mais aussi en dehors de ce dispositif

Le diagnostic partagé a fait émerger un nombre non-négligeable de personnes en situation de prostitution en Charente-Maritime : 172 sur trois ans, d'après les données des acteurs de terrain. Pour autant, au moment où nous avons rencontré le CIDFF 17 et malgré son agrément pour porter le dispositif PSP, celui-ci ne bénéficiait pas de moyens dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de prostitution. Cet accompagnement est à la fois global et spécifique, dans le sens où il doit intégrer dans tous les axes de l'insertion sociale les spécificités des processus prostitutionnels et, plus largement, des violences sexistes et sexuelles (facteurs de vulnérabilité dans les parcours de vie, violences des actes sexuels non-désirés à répétition et leurs conséquences, emprise). Dans le cadre du parcours de sortie, il est encore renforcé avec des démarches supplémentaires pour préparer la présentation des dossiers et les réévaluations tous les six mois par la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite. Précisons que si le PSP est un levier important dans l'accompagnement à la sortie de la prostitution, il est un outil parmi d'autres mobilisés par les associations spécialisées. C'est un dispositif limité dans le temps (2 ans maximum), au rythme soutenu, qui nécessite d'être travaillé en amont avec les personnes et qui, pour ces raisons, ne peut convenir à toutes les personnes ayant connu la prostitution : certaines ont besoin de plus temps pour se libérer de l'emprise, se reconstruire et aller vers l'insertion. De ce fait, il nous semble important que les moyens de prise en charge des personnes en situation de prostitution en Charente-Maritime soient renforcés et qu'ils permettent un accompagnement aussi bien dans le cadre des PSP qu'en dehors, au plus proche des situations individuelles de chacune des personnes rencontrées.

- Garantir l'hébergement des personnes souhaitant sortir de la prostitution dans le cadre de places fléchées

Comme pour les victimes de violences conjugales, la question de la mise à l'abri des personnes souhaitant sortir de la prostitution apparaît incontournable pour assurer leur sécurité, leur permettre

de prendre du recul sur leur vécu et commencer à travailler sur des alternatives. Cette mise à l'abri implique la prise en compte des besoins fondamentaux des personnes, parmi lesquels l'hébergement. Nous avons vu que plus de la moitié des personnes repérées par les partenaires interrogés ne disposent pas d'un hébergement ou d'un logement stable. Parmi elles, plusieurs sont hébergées par des tiers, souvent des « clients » ou des proxénètes, ce qui les empêche très concrètement de sortir du système prostitutionnel. Le développement de places fléchées, à destination des femmes victimes de prostitution ou plus largement des femmes victimes de violence, peut permettre de répondre à ce besoin. C'est déjà en partie le cas en Charente-Maritime, avec l'orientation des personnes accompagnées par le CIDFF 17 sur les dispositifs existants à destination des femmes victimes de violences (l'Escalier et Tremplin 17). La CDLP a souhaité mettre en place un groupe de travail spécifique pour réfléchir plus précisément à l'hébergement des personnes avant et pendant les parcours de sortie de la prostitution.

- Ouvrir les programmes d'insertion départementaux aux bénéficiaires de PSP

82% des personnes identifiées dans le diagnostic sont sans emploi. Le PSP constitue un levier important vers l'insertion professionnelle. Au niveau national, 87% des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid et le Mouvement du Nid dans un parcours de sortie sont en emploi à l'issue du parcours. 59% sont dans une forme d'emploi ou en formation dès le premier renouvellement, à six mois²⁷. En Charente-Maritime, l'ouverture des programmes d'insertion actuellement réservés aux seuls bénéficiaires du RSA (Programme départemental d'insertion notamment) aux personnes accompagnées dans un PSP est une piste évoquée par plusieurs partenaires rencontrés pour aller dans ce sens.

Axe 7 : Prévention

- Inclure la prostitution dans les actions existantes de prévention à destination des jeunes

La prévention, notamment à destination des jeunes, est un des points clés de la loi du 13 avril 2016 (voir annexe 1 : les 6 points clés de la loi du 13 avril 2016). Des actions de prévention sont déjà développées sur le département, par des acteurs tels que l'Education nationale, le Conseil départemental (Centres de planification et d'éducation familiale notamment) ou la gendarmerie. La question de la prostitution peut surgir lors d'interventions portant sur le respect, le consentement, les relations de couple... mais elle reste globalement peu abordée selon les partenaires avec qui nous avons échangé. L'inclure plus systématiquement permettrait d'agir en amont du système prostitutionnel en prévenant davantage l'entrée en prostitution mais aussi le devenir « client » et le devenir proxénète.

²⁷ FACT-S, *La situation de la prostitution en France. Analyse des associations sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 et recommandations pour une phase II*, 2021
Le rapport est consultable ici : <https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2021/03/RAPPORT-FACTS-V2-23MARS2021.pdf>

- Former et outiller des animateurs et animatrices de prévention sur le sujet de la prostitution

Pour cela, il importe de former et d'outiller les professionnels intervenant auprès des jeunes. 52% des répondants au questionnaire en ligne déclarent avoir besoin d'outils de prévention pour travailler sur le sujet de la prostitution avec leurs publics. Une première journée d'information avait été organisée par l'Education nationale, et animée par l'Amicale du Nid, en 2017, à destination des infirmières scolaires. Il serait intéressant de reprendre et poursuivre cette dynamique.

Axe 8 : Lutte contre le proxénétisme et le recours à la prostitution

- Poursuivre la sensibilisation des hôteliers, hôtes *Airbnb*, propriétaires de locations saisonnières

Nous l'avons vu, la majorité de la prostitution identifiée en Charente-Maritime a lieu en appartement et, dans une moindre mesure, en hôtel. Elle est organisée par Internet et très mobile, rendant la prise de contact avec les victimes particulièrement difficile. Sensibiliser les hôteliers, hôtes *Airbnb* et autres propriétaires de locations de courte durée à la question du proxénétisme hôtelier serait complémentaire aux actions d'aller-vers sur Internet évoquées plus haut, pour mieux repérer les réseaux de traite de passage sur le département et entrer en contact avec les victimes. Des temps d'information ont déjà été mis en place par la DDSP à destination des hôteliers afin d'améliorer les signalements de faits de proxénétisme à ses services.

- Renforcer la lutte contre le proxénétisme via Internet

Les temps d'information mentionnés ci-dessus participent de fait à la lutte contre le proxénétisme via Internet. Au-delà, il s'agirait d'inscrire davantage cette problématique dans les politiques pénales des parquets sur le département et de renforcer les moyens des forces de l'ordre pour leur permettre d'agir davantage sur initiative en effectuant, par exemple, une veille régulière sur Internet. A travers les diagnostics Internet que nous avons réalisé dans d'autres départements et notre expérience des maraudes virtuelles, nous avons pu constater que la présence de réseaux de proxénétisme est clairement visible sur les sites spécialisés en « escorting ». La systématisme avec laquelle les fiches sont remplies, l'annonce de dates de tournées internationales, la rédaction en plusieurs langues... laissent peu de doute sur le fait qu'il s'agit d'une prostitution gérée par des réseaux bien organisés. Les proxénètes sont plus discrets sur les sites de petites annonces et de rencontres. Leur présence peut cependant être supposée à travers un faisceau d'indices faisant penser que la prostitution est organisée par des personnes autres que la personne en situation de prostitution elle-même²⁸.

²⁸ Ce faisceau d'indices est détaillé dans le diagnostic de l'Amicale du Nid dans quatre départements d'Ile-de-France pré-cité, p. 63 à 65.

Le rapport est consultable ici :

<http://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2018/03/Diag-IdF-Version-finale-de%CC%81c2017-1.pdf>

- Renforcer la pénalisation des « clients » de la prostitution et mettre en place les stages de responsabilisation prévus par la loi du 13 avril 2016

Toujours au niveau des politiques pénales, se pose la question de l'interdiction de l'achat d'actes sexuels. Celle-ci existe depuis 2002²⁹ lorsque les personnes en situation de prostitution sont mineures et a été récemment renforcée par la loi du 21 avril 2021³⁰ visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste. Elle a été élargie en 2016³¹ au recours à la prostitution de personnes majeures. Parallèlement à la répression, la loi de 2016 introduit une notion de responsabilisation avec la possibilité de mettre en place des stages à destination des « clients » de la prostitution, s'il ne s'agit pas d'une récidive et si les victimes ne sont pas mineures. Ces stages sont généralement organisés par des associations de suivi socio-judiciaire, en partenariat avec les associations spécialisées et les forces de l'ordre. Nous avons évoqué le fait que peu de « clients » étaient verbalisés en Charente-Maritime. Des affaires récentes semblent tout de même démontrer une volonté de poursuivre davantage les acheteurs d'actes sexuels. Concernant le volet responsabilisation, les acteurs du département pourraient s'appuyer sur leur expérience de stages déjà existants, à destination des auteurs de violences conjugales en particulier.

²⁹ Loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, article 13 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000776352/>

³⁰ Loi n° 2021-478 du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043403203>

³¹ Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032396046?r=kEQ3CoruWG>

ANNEXES

Annexe 1 : Les 6 points clés de la Loi du 13 avril 2016

 Ministère des Familles, de l'Enfance
et des Droits des Femmes
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES 6 POINTS CLÉS DE LA LOI PROSTITUTION

1		Abrogation du délit de racolage : les personnes prostituées sont reconnues comme des victimes et non plus comme des délinquantes.
2		Responsabilisation des clients : ils sont désormais passibles d'une contravention de 1500 euros. Les moyens de lutte contre les réseaux et proxénètes sont également renforcés
3		Mesures de protection et d'accompagnement : un parcours de sortie de la prostitution est créé, financé par un fonds dédié.
4		Actions de prévention et de sensibilisation : la lutte contre la marchandisation des corps entrera dans les thématiques relevant de l'éducation et de la citoyenneté
5		Autorisation provisoire de séjour de six mois (et droit au travail) : pour les personnes prostituées étrangères engagées dans un parcours de sortie de la prostitution
6		Instauration d'une nouvelle instance présente dans les départements : son but sera de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution

www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr

Annexe 2 : Revue de presse des articles parus entre 2018 et 2021 et traitant de prostitution en Charente-Maritime

2021

- La Nouvelle République, 17 mai 2021, « Dans l'ombre, la prostitution existe aussi en Deux-Sèvres »
- France Info, 13 avril 2021, « Prostitution : cinq ans après, quel bilan de la loi qui pénalise les clients ? »
- Ouest France, 20 janvier 2021, « Angers. Il entraîne sa compagne dans la prostitution »

2020

- France Bleu La Rochelle, 8 octobre 2020, « Ils agressaient des prostituées à La Rochelle et Rochefort »
- France Info, 8 octobre 2020, « Agression de prostituées à la Rochelle : deux hommes mis en examen et incarcérés »
- Sud Ouest, 11 septembre 2020, « Ses clients ne le savaient pas mineur »
- Charente Libre, 10 septembre 2020, « Saintes : sept hommes jugés pour recours à la prostitution d'un mineur »
- France 3 Nouvelle-Aquitaine, 18 avril 2020, « La prostitution impactée aussi par le confinement »
- Charente Libre, 18 janvier 2020, « Trois prostituées brésiliennes interpellées à Royan »
- Sud Ouest, 17 janvier 2020, « Royan : la prostitution itinérante touche la station balnéaire »

2019

- Actu.fr, 7 octobre 2019, « Prostitution : une femme de 44 ans condamnée pour proxénétisme à Challans »
- Sud Ouest, 7 septembre 2019, « Royan : sa compagne souffrait d'Alzheimer, il la prostituait »
- Actu.fr, 6 septembre 2019, « Saint-Nazaire : elle faisait venir des prostituées de Roumanie »
- Actu.fr, 24 août 2019, « La Rochelle : une personne âgée frappée et étranglée »
- Ouest France, 13 juin 2019, « Un réseau de proxénètes arméniens devant la justice à Rennes »
- Ouest France, 31 mai 2019, « Challans. Affaire de prostitution : dans les coulisses de l'enquête »

Annexe 3 : Liste des structures rencontrées en entretien en Charente-Maritime

Date	Structure
05/10/2020	Direction des services départementaux de l'éducation nationale – Service promotion de la santé
06/10/2020	Intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie
06/10/2020	Police – Direction départementale de la sécurité publique
06/10/2020	L'Escale – Accueil temporaire femmes victimes de violences
07/10/2020	CIDFF 17
08/10/2020	Comité technique départemental de coordination des réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes
08/10/2020	Tribunal judiciaire de la Rochelle – Vice-procureur de la République
08/10/2020	Conseil départemental – Délégation territoriale La Rochelle-Ré-Aunis Atlantique
07/12/2020	Conseil départemental – Centres de planification et d'éducation familiale (entretien en visio)
07/12/2020	AIDES (entretien en visio)
11/01/2021	Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes de Saintes
12/01/2021	Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes de Jonzac (entretien en visio)
13/01/2021	Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (entretien téléphonique)
15/01/2021	Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes de Marans
14/04/2021	Université de la Rochelle – Vice-présidente Qualité de vie au travail et Egalité (entretien téléphonique)

Annexe 4 : Questionnaire en ligne

Diagnostic partagé de la prostitution en Charente-Maritime

(<https://forms.gle/gzB2yQpKKrTftwdX7>)

Les objectifs :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité souhaite aboutir à une connaissance plus précise du phénomène prostitutionnel en Charente-Maritime.

Il s'agit de :

1. Faire remonter les risques et les situations de prostitution identifiés de manière probable, ou avérée, par les acteurs riches de terrain
2. Faire remonter les ressources, les besoins, les attentes, de ces acteurs riches du département sur la problématique du système prostitutionnel
3. Proposer des pistes d'action

Le questionnaire :

Ce questionnaire est adressé aux professionnel·les et bénévoles susceptibles de rencontrer ou recevoir des personnes en situation ou en risque de prostitution. Aucune information nominative n'est recueillie sur ces personnes.

Il est auto-administré, en ligne, via Google Form et nécessite environ 15 minutes de votre temps.

L'ensemble des réponses seront anonymisées lors du traitement des données. La restitution fera apparaître uniquement les structures et les fonctions.

Les questions portent, en priorité, sur votre pratique professionnelle au cours des trois dernières années (2018-2019-2020). Vous pouvez cependant indiquer des données plus anciennes, si elles vous semblent pertinentes pour ce diagnostic.

Qu'entend-on par prostitution ?

La prostitution prend des formes multiples. Elle peut avoir lieu à l'extérieur (rue, route, forêt, parking...) ou dans des espaces clos (hôtel ou appartement, via Internet notamment, salon de massage, bar à hôtesses, boîte de nuit...).

Elle est rarement nommée comme telle : on parle de débrouille, d'escorting, de michetonnage, de masseuses, d'accompagnatrices, d'hôtesses... Ces termes euphémisent une même réalité : l'achat d'actes sexuels, avec une contrepartie qui peut être financière ou non (hébergement, nourriture, vêtements, téléphone portable...), et des conséquences importantes pour les personnes qui sont marchandisées.

Introduction : quelques données vous concernant

Les réponses au questionnaire seront anonymisées lors du traitement des données. Les informations recueillies seront utilisées uniquement dans le cadre du diagnostic de la prostitution en Charente-Maritime.

> Nom de l'organisation ou du service :

> Nom du/de la répondant·e :

> Fonction :

> Adresse mail :

- > Numéro de téléphone :
- > Votre activité principale :
- > Vous remplissez le questionnaire :
 - A titre individuel
 - A titre collectif (service ou structure)
- > Si le questionnaire est rempli à titre collectif, combien de professionnel·les ont-ils/elles été consulté·es ?

I- Le repérage et l'identification des personnes en risque, ou en situation de prostitution

- > Dans le cadre de vos missions, avez-vous déjà :
(plusieurs réponses possibles)
 - Identifié des situations de risque prostitutionnel (des personnes vous semblant particulièrement exposées au risque d'entrer dans la prostitution)
 - Identifié, de manière probable ou avérée, des situations de prostitution
 - Eu connaissance, par un tiers, de situations de prostitution
 - Eté témoin de situations de prostitution

Si vous n'avez coché aucune case ci-dessus, merci de passer directement à la 2^{ème} partie du questionnaire.

- > Combien de personnes environ ces situations concernent-elles ?

Description des situations

Dans cette section, vous allez pouvoir décrire les situations que vous avez identifiées de manière probable ou avérée, que vous avez observées ou que l'on vous a rapportées, au cours des trois dernières années.

Ces situations peuvent concerner une personne en particulier, ou un groupe de personnes présentant des similarités dans leur profil ou leur parcours de vie.

MERCI DE DÉCRIRE UNE SITUATION A LA FOIS : à la fin de la description de la situation n° 1, il vous sera proposé d'ajouter une situation n° 2 etc.

Situation n° 1

(1 personne ou 1 groupe de personnes)

Les personnes concernées

- > Sur les trois dernières années, combien de personnes (environ) sont concernées par cette situation ?

- > Ces personnes sont :

**Les personnes transidentitaires incluent ici les personnes travesties, transgenres et transsexes, même si nous savons qu'elles vivent des réalités différentes.*

- Des femmes
- Des hommes
- Des personnes transidentitaires*

- > Quel âge ont-elles, environ ?

- Moins de 15 ans
- 15-17 ans
- 18-25 ans
- 26-35 ans
- 36-45 ans

- 46-55 ans
- Plus de 55 ans

- > Quelle est leur nationalité ?
 - Française
 - Union Européenne
 - Hors Union Européenne

- > Pour les personnes étrangères, pourriez-vous préciser leur pays d'origine ?

- > Pour les personnes étrangères hors Union Européenne, pourriez-vous préciser leur situation administrative ?
 - Situation régulière
 - Situation irrégulière
 - Demande de régularisation en cours
 - Autre (précisez)

- > Quelle est leur situation familiale ?
 - En couple ou en famille
 - Seul·e avec enfant(s) à charge ou enceinte
 - Seul·e sans enfants
 - Autre (précisez)

- > Comment / où logent-elles ?
 - Logement autonome
 - Famille
 - Logement étudiant
 - Centre d'hébergement / Foyer
 - Hôtel / Via le 115
 - Rue
 - Squat
 - Tiers / Connaissance / Communauté
 - Camp / Bidonville
 - Autre (précisez)

- > Quelle est leur situation professionnelle ?
 - Apprenti·e
 - Demandeur·euse d'emploi
 - Etranger·e sans titre de travail
 - Etudiant·e
 - Travailleur·euse indépendant·e
 - Salarié·e
 - Scolarisé·e (collège, lycée)
 - Retraité·e
 - Autre (précisez)

- > Quelle est leur situation financière ?
 - Minima sociaux
 - Salaire
 - Sans ressources
 - Autre (précisez)

- > Pouvez-vous décrire leur parcours de vie, des facteurs de vulnérabilité qui pourraient conduire ces

personnes à entrer dans la prostitution ?

L'entrée dans le système prostitutionnel est généralement la conséquence d'une conjonction de facteurs fragilisants et déclenchants qui relèvent du contexte sociétal (précarité socio-économique, inégalités, violences sociales, politiques, liées au genre ou à l'orientation sexuelle...) et des parcours de vie individuels (violences déjà subies, carences affectives, ruptures familiales et/ou sociales, isolement, errance, difficultés économiques...)

Les faits de prostitution

> De quelle forme de prostitution s'agit-il ?

La prostitution prend des formes multiples. Dans tous les cas, il s'agit de l'achat d'un acte sexuel (la contrepartie pouvant être financière ou non), avec les mêmes conséquences induites pour les personnes en situation de prostitution. On parle de prostitution "visible" quand les faits de prostitution ont lieu à l'extérieur (route, rue, forêt, parking...) et de prostitution "discrète" quand ils se déroulent dans des lieux clos (hôtel ou appartement, via Internet notamment, salon de massage, bar à hôtesse, boîte de nuit...)

- Appartement
- Bar / Club
- Forêt / Bois
- Hôtel
- Route
- Rue
- Salon de massage
- Structure d'hébergement
- Via Internet
- Contre hébergement
- Contre autres biens ou services
- Inconnu
- Autre (précisez)

> Pouvez-vous préciser les zones géographiques où ont lieu les faits de prostitution (dans quelles villes, quels quartiers, noms de rues, numéros de routes...)?

> Existe-t-il un/des proxénète(s) ?

La loi française (articles 225-5 et suivants du code pénal) définit comme proxénète toute personne qui : aide, assiste, protège la prostitution d'autrui / tire profit de la prostitution d'autrui / embauche ou entraîne quelqu'un e pour qu'elle ou il se prostitue / exerce une pression sur quelqu'un e pour qu'elle ou il se prostitue.

> La prostitution de ces personnes est-elle organisée par un réseau de proxénétisme et/ou de traite des êtres humains ?

> Avez-vous des informations concernant les clients de ces personnes (sexe, âge, provenance géographique...)?

> Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter...

> Décrire une autre situation ?

- Oui
- Non, passer à la rubrique suivante

II- L'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes en risque, ou en situation de prostitution

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées considère la prostitution comme un système de violences.

Dans ce système, il y a :

- *De multiples auteurs de violences : les clients, les proxénètes, la société dans son ensemble*
- *Des victimes de violences, qu'il convient d'accompagner en tant que telles : les personnes en situation de prostitution*

> Dans le cadre de vos missions, avez-vous déjà pris en charge des personnes en situation ou en risque de prostitution ?

- Oui
- Non

> Si oui, avez-vous parlé avec elles de prostitution (directement ou de manière suggérée) ?

- Oui
- Non

> Ces personnes avaient-elles des demandes particulières ? Lesquelles ?

> Quelles réponses ont été apportées ?

> Avez-vous orienté ces personnes vers d'autres structures ? Lesquelles ?

> Aborder le sujet de la prostitution avec une personne qui pourrait être concerné vous semble-t-il :

- Facile
- Difficile
- Ni facile, ni difficile

> Pourquoi ?

> Vous estimez-vous suffisamment outillé e ?

- Oui
- Non

> Si non, de quoi auriez-vous besoin ?

- Information / sensibilisation
- Appui d'associations spécialisées
- Formation
- Outils de prévention
- Mise en réseau
- Autre (précisez)

> Avez-vous connaissance de l'association agréée sur le département pour accompagner les personnes vers la sortie de la prostitution ?

En Charente-Maritime, l'association agréée pour porter les Parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle est le CIDFF17.

- Oui
- Non

> Souhaitez-vous un contact avec cette association ?

- Oui
- Non

- > Avez-vous déjà suivi, ou allez-vous suivre, une formation en lien avec cette problématique ?
 - Oui
 - Non
- > Si oui, pouvez préciser le type de formation suivie (nombre de jours, titre, intervenant.e...) ?
- > Seriez-vous intéressé.e pour participer à un travail en réseau ou à une démarche de réflexion partagée en lien avec cette problématique ?
 - Oui
 - Non
- > Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter...

Conclusion : pour aller plus loin

- > Acceptez-vous d'être recontacté.e dans le cadre de ce diagnostic ?
 - Oui
 - Non
- > Connaissez-vous des personnes ressources pour ce diagnostic ?
 - Oui
 - Non
- > Si oui, pourriez-vous nous indiquer leurs noms / coordonnées / fonctions ?
- > Pourquoi sont-elles ressources selon-vous ?
- > Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter...

Merci !

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter :
Lucie GIL, Chargée de mission diagnostic et communication
Amicale du Nid
01 44 52 56 40 / 06 17 01 36 19
lucie.gil.adn@gmail.com

Aurélie BOURGOIGNON, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes
Direction départementale de la cohésion sociale
02 98 64 92 94
aurelie.bourgoignon@charente-maritime.gouv.fr